

NIGER :

Politique de recherche et trajectoires des chercheur·e·s et des institutions de recherche

Dr. Kadijatou MAROU SAMA

Ce rapport fait partie des résultats de recherche du projet SAFIRE « Sahel Financement de la Recherche » qui a permis d'établir un état des lieux des systèmes de recherche dans cinq pays du Sahel (Burkina Faso, Mali, Mauritanie, Niger et Tchad) et au Sénégal et d'examiner les effets des sources de financement sur les carrières des chercheurs de ces pays.

Résumé¹

Ce rapport analyse le domaine de l'enseignement supérieur et la recherche au Niger. Il apporte un éclairage sur la politique nationale de recherche, les transformations du système national de recherche et les trajectoires de deux générations de chercheur·e·s Nigérien-ne-s. Au moyen d'entretiens semi-directifs, ce papier montre que le manque de financements est l'un des principaux défis qui se posent à la recherche. Il montre que, face à la crise de la recherche au Niger, les universitaires et chercheur·e·s se mobilisent pour une prise de conscience de l'importance de ce domaine dans le développement du pays.

Mots-clés : Niger, recherche, enseignement supérieur, système de recherche, institution de recherche, chercheur, trajectoires, financement.

Summary

This report analyzes the field of higher education and research in Niger. It sheds light on the national research policy, the transformations of the national research system and the trajectories of two generations of Nigerien researchers. Through semi-structured interviews, this paper shows that the lack of funding allocated to research is one of the main challenges facing research. It shows that, faced to research crisis in Niger, academics and researchers are mobilizing for an awareness of the importance of this field in the country's development.

Keywords: Niger, research, higher education, research system, research institution, researcher, trajectories, funding.

¹ Nous tenons à remercier très sincèrement les chercheur·e·s Nigérien-ne-s et le personnel du Ministère nigérien de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation pour leur disponibilité et leurs témoignages très enrichissants durant les entretiens. Nos sincères remerciements s'adressent également à M. Rigas Arvanitis (Institut de Recherche pour le Développement (IRD)), M. Jean-Baptiste Meyer (IRD) et M. Philippe Laredo (Université Gustave Eiffel) pour leurs relectures et leurs fructueux commentaires et suggestions tout au long de la rédaction de ce rapport. Nous remercions aussi toute personne ayant contribué de près ou de loin à la réalisation de ce travail.

INTRODUCTION

Les Sciences, Technologies, Innovations (STI) constituent de puissants outils de développement. La plupart des pays en développement en ont ainsi pris de plus en plus conscience. C'est ainsi que les pays émergents tels que la Chine, l'Inde, le Brésil, le Mexique, l'Afrique du Sud constituent des réussites à citer. Nettement sous-développés jadis, ces pays se retrouvent aujourd'hui à un niveau de développement très performant grâce à l'utilisation de la science et de la technologie pour résoudre les défis de développement qui se posent aux populations. Dans les pays africains, plusieurs institutions de recherche (universités, instituts de recherche, centres de recherche) traversent une crise profonde depuis les Programmes d'ajustement structurel (PAS) mis en place par des organisations internationales dans les années 80. Certains États africains avaient fait des efforts considérables en matière de financement de la recherche et de formation de chercheurs. Suite aux PAS, les États africains se désengagèrent du financement de la recherche dans leurs institutions de recherche. Le constat est que, dans ces pays, les systèmes scientifiques et technologiques nationaux ne répondent pas efficacement aux attentes des populations confrontées à de nombreux défis de développement.

L'utilisation de la recherche dans le processus de développement a été pour les autorités nigériennes une préoccupation majeure au lendemain de l'indépendance. Cela s'est traduit par la mise en place par l'État nigérien d'une politique de formation appelée Programmation. Cette dernière a permis de former des chercheurs et enseignants-chercheurs nigériens principalement à l'étranger afin qu'ils retournent au Niger pour les institutions nationales de recherche. Alors que cette politique de formation a été le principal instrument de politique d'enseignement supérieur et de recherche, suite aux programmes d'ajustement structurel, le Niger a non seulement été contraint d'abandonner la politique de Programmation mais on assiste également à une crise de la recherche dans ce pays.

Ce rapport est constitué de six parties. La première partie de ce document présente l'approche méthodologique. Le contexte de la recherche au Niger fera l'objet de la deuxième partie. Dans la troisième partie, nous présenterons les trajectoires des institutions de recherche et des chercheur·e·s nigérien·e·s. Quant aux quatrième et cinquième parties, elles s'intéresseront à la profession de chercheur et au financement de la recherche au Niger. Enfin, dans la dernière partie, nous analyserons les défis et opportunités de la recherche au Niger.

I. APPROCHE MÉTHODOLOGIQUE

L'objectif principal de ce travail est d'une part d'analyser les trajectoires des chercheur·e·s et des institutions de recherche, et d'autre part d'examiner la question du financement de la recherche du Niger. Il s'inscrit dans le cadre du projet SAFIRE (Sahel, Financement de la Recherche) qui, financé par l'Agence Française de Développement (AFD), est dirigé par M.

Rigas Arvanitis, chercheur à l'IRD et Directeur du Centre Population et Développement (CEPED). Ce projet concerne 6 pays sahéliens, à savoir le Burkina Faso, le Mali, la Mauritanie, le Niger, le Sénégal et le Tchad.

Ayant déjà effectué une recherche sur la situation de la recherche au Niger², le projet SAFIRE nous a permis d'approfondir certains aspects concernant, notamment le financement, les évolutions, la dynamique et les défis de la recherche du pays. Dans ce cadre, nous avons utilisé les bases documentaires, les données bibliométriques et nous avons réalisé de Mai à Décembre 2020 une enquête qualitative par des entretiens semi-directifs avec des chercheur·e·s et enseignant·e·s-chercheur·e·s nigérien·e·s travaillant dans des institutions de recherche (universités, centres de recherche, instituts de recherche).

Au total notre échantillon est composé de 21 chercheur·e·s nigérien·e·s, dont 8 femmes et 13 hommes. Ces enquêté·e·s travaillent au Niger dans différentes institutions de recherche, notamment :

- les universités publiques, et principalement l'Université Abdou Moumouni de Niamey (UAM),
- l'Institut National de la Recherche Agronomique du Niger (INRAN),
- le Centre de Recherches Médicales et Sanitaires (CERMES),
- le Laboratoire d'Etudes et de Recherche sur les Dynamiques Sociales et le Développement Local (LASDEL).

Les domaines de recherche des chercheur·e·s enquêté·e·s sont les suivants :

- Sciences agronomiques,
- Sciences humaines et sociales,
- Sciences médicales et sanitaires,
- Biologie,
- Physique – Chimie,
- Sciences du sol.

En dehors des chercheur·e·s, nous avons également effectué des entretiens semi-directifs avec des responsables scientifiques du ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation (MESRI). Avec l'accord des enquêté·e·s, les entretiens ont été enregistrés. Nous les avons ensuite transcrits et analysés.

II. CONTEXTE DE LA RECHERCHE AU NIGER

1. Gouvernance de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation

1.1. Sur le plan politique

² Marou Sama K., 2016. *Les carrières des chercheurs et les politiques d'enseignement supérieur et de recherche au Niger*. Thèse de doctorat, Université Paris-Est.

Après l'indépendance du Niger en 1960, il a fallu attendre les années 70 pour que ce pays commence à mettre en place son système national de recherche à travers la création de ses deux premières institutions de recherche, à savoir l'Université Abdou Moumouni de Niamey (UAM ; créée en 1971) et l'Institut National de Recherche Agronomique du Niger (INRAN ; créé en 1975). Doté de ces deux institutions de recherche, le Niger a mis en œuvre de 1975 à 1992 une politique de formation pour consolider l'enseignement supérieur et la recherche appelée « programmation » qui visait à satisfaire les besoins nationaux en cadres supérieurs, surtout scientifiques et techniques. Cette politique consistait à octroyer des bourses nigériennes et étrangères à des ressortissants du Niger pour qu'ils aillent se former à l'étranger dans des domaines préalablement choisis par l'État nigérien. À l'issue de leur formation universitaire, les Nigériens « programmés » retournaient au Niger pour occuper des postes à l'UAM, à l'INRAN ou dans des ministères³. Pourtant, malgré ce premier effort, si l'Afrique compte aujourd'hui en moyenne une centaine de chercheurs par million d'habitants, le Niger fait partie des pays africains qui sont très loin d'avoir atteint cette moyenne⁴. En effet, dans ce pays, la communauté scientifique n'a pas encore atteint une masse critique et cela pourrait s'expliquer par l'abandon de la politique de Programmation suite aux programmes d'ajustement structurel.

Un ministère chargé de l'enseignement supérieur et de la recherche est créé en 1978. Au fil du temps, ce ministère a changé de dénominations⁵ pour finalement s'appeler ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation (MESRI). Ce ministère dispose d'une Direction Générale de la Recherche et de l'Innovation (DGRI). « L'élaboration des politiques de S&T relève de la compétence de plusieurs ministères, mais incombe en premier lieu au ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation. La Politique nationale des sciences, de la technologie et de l'innovation a été approuvée en 2013»⁶. Récemment, suite à la recommandation de la CEDEAO selon laquelle tous les pays devaient élaborer un document de politique STI, le Niger a élaboré une nouvelle version de son propre document de politique STI qui est en cours de validation. La mise en œuvre de la politique en Science, Technologie et Innovation du Niger (POSTINI) « visait notamment le développement du cadre institutionnel des politiques en matière de science, de technologie et d'innovation ; le renforcement de l'enseignement dans ces domaines ; et la création des centres d'excellence de formation, de la recherche et de l'innovation en sciences et technologies »⁷ car « la science, la technologie et l'innovation constituent les moteurs de la croissance socio-économique et que les sociétés qui ont trouvé des solutions

³ Marou Sama K., *ibid.*

⁴ Selon l'UNESCO, en 2013 le Niger comptait 26 chercheurs par million d'habitants :

<https://www.unesco.org/reports/science/2021/fr/dataviz/researchers-million-habitants>

⁵ Grégoire E. et Marou Sama K., 2018. L'enseignement supérieur et la recherche dans un Pays Moins Avancé (PMA) : le cas du Niger. *In : Les ancrages nationaux de la science mondiale*. pp. 423-448. IRD Editions / Editions des archives contemporaines, France.

⁶ Essegbey G., Diaby N. et Konté A., 2015. "Afrique de l'Ouest". *In UNESCO, 2015. Rapport de l'UNESCO sur la Science* ; pp. 470-497 ; https://fr.unesco.org/sites/default/files/usr15_west_africa_fr.pdf

⁷ <https://www.niameyetles2jours.com/la-gestion-publique/gouvernance-economique/1607-5720-le-niger-va-se-doter-d-une-politique-nationale-en-science-pour-promouvoir-la-culture-de-l-innovation>

adéquates à leurs multiples défis de développement ont dû privilégier les connaissances et les compétences scientifiques, la technologie et ont fait la promotion de la culture de l'innovation ».⁸

À partir des années 2000, l'État se lance dans la création massive d'institutions ayant trait à la recherche. C'est ainsi que :

- de 2010 à 2014 : l'État nigérien adopte une politique de décentralisation de l'enseignement supérieur en créant 7 nouvelles universités publiques en dehors de la capitale Niamey où se situe l'UAM, ce qui porte à 8 les universités publiques nigériennes, soit une dans chacune des 8 régions du Niger
- en 2015 : deux structures de coordination de la recherche sont mises en place par l'État; il s'agit du Conseil National de la Recherche Agronomique (CNRA) et du Centre National de la Recherche Scientifique du Niger (CNRS Niger)⁹.

Pendant longtemps, la recherche au Niger était très dispersée. En effet, les chercheurs travaillaient de façon isolée, ce qui peut s'expliquer principalement par deux facteurs à savoir d'une part la rareté des financements dédiés à la recherche rendant difficile la constitution d'équipes de recherche, et d'autre part, l'inexistence, jusqu'à un passé relativement récent, de structures permettant de coordonner la recherche à l'échelle nationale. Ainsi, en 2015, l'État nigérien a mis en place le CNRA et le CNRS qui visent notamment à coordonner la recherche scientifique au Niger.

Le CNRA est créé auprès du Premier ministre par le décret N°2015-169/PRN/MAG. C'est « un organe d'orientation politique et de décision en matière de recherche agronomique ». Sa mission est « d'assister le gouvernement dans l'élaboration de la politique nationale de la recherche agronomique (stratégie, financement) et dans le suivi de sa mise en œuvre »¹⁰. Il comporte un Secrétariat permanent qui est une structure exécutant et coordonnant les activités du CNRA. Ce Secrétariat est dirigé par un Secrétaire permanent qui est assisté d'un Adjoint. Le Secrétariat permanent du CNRA « veille au bon fonctionnement de l'ensemble du système de Recherche Agronomique et assure la coordination des actions, le suivi de la mise en œuvre des plans stratégiques, des projets et programmes de recherche et de recherche-développement. Il assure la coordination entre les différents intervenants aussi bien du CNRA que des institutions du Système National de Recherche Agronomique »¹¹.

⁸ Fédération Atlantique des Agences de Presse Africaine (FAPA), 2020. "Le Niger se dote d'une Politique nationale en science, technologie et innovation", Communiqué du 10 juillet 2020 ; <http://www.faapa.info/blog/le-niger-se-dote-dune-politique-nationale-en-science-technologie-et-innovation/>

⁹ En 2015, le Niger a également créé le Centre National d'Etudes Stratégiques et de Sécurité (CNESS). Ce dernier a mis en place un programme spécifique pour l'élaboration d'une Politique Nationale de Sécurité et de Défense (PNSD) proposée au gouvernement. Ali Mahamadou Issa, *Politique Nationale de Sécurité et de Défense (PNSD) : « Contexte, méthodologie et processus d'élaboration »* :

<https://africacenter.org/wp-content/uploads/2019/04/2019-04-NSSD-Session-4-Mahamadou-FR.pdf>

¹⁰ Ministère de l'Agriculture du Niger, 2015. Décret N°2015-169/PRN/MAG du 10 Avril 2015 portant création, composition et attributions du Conseil National de la Recherche Agronomique (CNRA).

¹¹ Cabinet du Premier Ministre (Niger), 2018. Arrêté N°010/PM/CNRA du 05 Février 2018 portant organisation et

Quant au CNRS Niger, il est créé par la Loi N°2015-29 du 26 Mai 2015. Il s'agit d'un Établissement Public à Caractère Scientifique, Culturel et Technique, dont la mission est de « promouvoir, coordonner, développer et valoriser la recherche scientifique et l'innovation technologique, conformément à la politique définie par le Gouvernement ». Le CNRS « concerne toutes les recherches scientifiques effectuées au Niger, dans tous les domaines scientifiques sans exception (Sciences Humaines, Littéraires, Sociales, Naturelles, Exactes, Médicinales, Pharmaceutiques, Agronomiques, Vétérinaires, Juridiques, Politiques, Economiques et de Gestion, etc.) »¹².

En fait, ces efforts entrepris par l'État nigérien ces dernières années dans le champ académique et scientifique sont le fruit de l'influence des enseignants-chercheurs, décidés à amener l'État à prendre conscience de l'importance de la science et de la technologie dans le développement du pays.

1.2 Des chercheur·e-s engagé·e-s pour une reconnaissance de la recherche comme domaine important favorisant le développement

Au Niger, on assiste ces dernières années à une nouvelle dynamique de recherche. Les chercheurs et enseignants-chercheurs constituent des acteurs clés de cette nouvelle dynamique. Depuis les Programmes d'ajustement structurel, l'État a délaissé ses institutions de recherche en se désengageant du financement de la recherche, ce qui les a poussés dans une crise profonde. Ainsi, les chercheur·e-s et enseignant·e-s-chercheur·e-s travaillent dans de mauvaises conditions, avec un manque de matériels et équipements, et de surcroît, de bas salaires. Face à cette situation, au début des années 2000, les enseignants-chercheurs nigériens ont mené une lutte syndicale intense à travers leur syndicat, le Syndicat National des Enseignants et Chercheurs du Supérieur (SNECS). Il formule des revendications auprès du Gouvernement, visant à améliorer la situation des enseignants-chercheurs et celle du domaine de la recherche et l'enseignement supérieur.

Grâce à ce syndicat, les enseignants-chercheurs ont fait part de leurs revendications à l'État et ils ont eu gain de cause. C'est ainsi qu'à partir de 2005, l'État revalorise le statut des enseignants-chercheurs en augmentant fortement leurs salaires. Aussi, il met en place un fonds d'incitation à la recherche à l'UAM permettant de financer les projets de recherche montés par les universitaires. De nouvelles salles de cours et de nouveaux amphithéâtres ont été financés à l'UAM, Dans leurs revendications, les enseignant·e-s-chercheur·e-s ont également souligné l'importance de créer de nouvelles universités publiques qui viendront s'ajouter à l'UAM qui était la seule université publique. C'est ainsi que l'État a mis en place sept nouvelles universités publiques.

Il est important de préciser que les universitaires et chercheurs nigériens « ont apporté une contribution significative à la vie politique nationale, nombre

fonctionnement du Secrétariat Permanent du Conseil National de Recherche Agronomique (CNRA).

¹² Sidikou Ramatou, 2015. Une nouvelle Structure pour Fédérer et Rentabiliser la Recherche Scientifique au Niger : le Centre National de la Recherche Scientifique du Niger (CNRS Niger).

d'entre eux s'étant impliqués dans la conférence nationale qui marqua l'instauration de la démocratie. Considérés comme étant l'élite intellectuelle du pays, ils sont fréquemment sollicités pour participer à des gouvernements en tant que ministres ou conseillers à la présidence de la république ou à la primature (cabinet du 1 ministre) et sont parfois redoutés, l'université étant perçue comme un foyer d'agitation potentielle »¹³.

Même si l'État a fait des efforts en matière de création d'institutions ayant trait à l'enseignement supérieur et à la recherche, la question du financement de la recherche reste toutefois un défi majeur. En effet, au Niger les chercheur·e·s sont confronté·e·s à une quasi-inexistence de guichets de financements étatiques dédiés à la recherche.

Mais on assiste ces dernières années à la création d'institutions de recherche non-étatiques. Face aux mauvaises conditions de travail dans la recherche, des chercheur·e·s et enseignant·e·s-chercheur·e·s se sont mobilisé·e·s pour créer en 2001 une institution non-étatique, le Laboratoire d'Études et de Recherche sur les Dynamiques Sociales et le Développement Local (LASDEL) qui offre un cadre agréable de travail et constitue une référence en Afrique du fait de ses programmes de recherche originaux qui expliquent en grande partie son succès à l'échelle internationale. De même, une Structure Fédérative de Recherches « Résilience des Agroécosystèmes face au Climat et Intensification Ecologique au Sahel (SFR RACINES) a été créée à l'initiative de chercheur·e·s et regroupe plusieurs institutions de recherche, notamment les universités publiques nigériennes, l'INRAN et le LASDEL.

2. Le système national de recherche

Au Niger, la particularité du système national de recherche est qu'il est resté pendant longtemps constitué de très peu d'institutions de recherche. En effet, après avoir créé l'UAM et l'INRAN dans les années 70, il a fallu attendre les années 2010 pour que l'État se mette à élargir son système national de recherche. Depuis les programmes d'ajustement structurel ayant abouti au désengagement de l'État du financement de la recherche, le système de recherche s'est effondré et le constat est qu'il ne répond pas efficacement aux attentes des populations nigériennes confrontées à de nombreux défis de développement.

En dehors des universités publiques, dont quelques-unes seulement effectuent des activités de recherche, le Niger dispose des institutions de recherche suivantes :

- L'Institut National de Recherche Agronomique du Niger (INRAN)
- Le Centre de Recherches Médicales et Sanitaires (CERMES)
- Le Laboratoire d'études et de recherche sur les dynamiques sociales et le développement local (LASDEL)

¹³ Grégoire E. et Marou Sama K. (2018), *ibid.*

- Le Laboratoire Central d'Elevage (LABOCEL).

2.1. Les universités publiques

Le Niger dispose de huit universités publiques, soit une par région¹⁴ qui sont listées dans le tableau suivant.

Tableau 1. Universités publiques nigériennes

Université	Année de création
Université Abdou Moumouni de Niamey (UAM)	1971
Université Dan Dicko Dankoulodo de Maradi (UDDM)	2010
Université de Tahoua (UTA)	2010
Université de Zinder	2010
Université d'Agadez (UAZ)	2014
Université de Diffa	2014
Université de Dosso	2014
Université de Tillabéri (UTI)	2014

L'année 1971 marque la création de la première université publique, l'Université Abdou Moumouni de Niamey. Il a fallu ensuite attendre 2010 pour que trois nouvelles universités publiques soient créées (Université Dan Dicko Dankoulodo de Maradi, Université de Tahoua, Université d'Agadez). Puis quatre autres ont vu le jour en 2014 (Université d'Agadez, Université de Diffa, Université de Dosso, Université de Tillabéri). Les 8 universités publiques sont décrites en Annexe. En dehors de l'UAM, les autres universités publiques ne font que très peu de travaux de recherche.

2.2. L'Institut National de Recherche Agronomique du Niger (INRAN)

L'INRAN « a été créé par l'ordonnance N°75601 du 07 Janvier 1975 en tant qu'Établissement public à caractère Administratif (EPA). Il s'agissait à l'époque surtout d'être un levier du développement rural pour juguler les conséquences des sècheresses des années 1973 et 1974. Après 35 ans d'activités sous le statut juridique d'EPA, l'Institut est transformé en Établissement Public à caractère Scientifique, Culturel et Technique par l'ordonnance N°2010-12 du 1 avril 2010. L'INRAN est doté de la personnalité morale et jouit de l'autonomie administrative et financière, mais aussi de l'autonomie scientifique. Le siège de l'INRAN est sis à Niamey »¹⁵. L'INRAN compte 335 agents dont 75 chercheurs nationaux.

¹⁴ Les 8 régions du Niger sont : Niamey (la capitale), Tillabéri, Dosso, Agadez, Tahoua, Maradi, Zinder et Diffa.

¹⁵ http://inrannouvelles.blogspot.com/p/a-propos_19.html

L'INRAN a pour mission de contribuer à la réalisation de la sécurité alimentaire et au développement rural, par son concours scientifique et technique¹⁶. Il a aussi pour rôle d'organiser et de promouvoir la recherche agronomique (écologie, agriculture, forêts, économie rurale et élevage).

2.3. Le Centre de Recherches Médicales et Sanitaires (CERMES)

Le CERMES a été créé dans les années 70-80 par les partenaires étrangers puis a été cédé à l'État nigérien en 2000. C'est le seul centre de recherche médicale au Niger. Il fait partie du Réseau des Instituts Pasteur.

2.4. Le Laboratoire d'Etudes et de Recherche sur les Dynamiques Sociales et le Développement Local (LASDEL)

Créé le 9 mars 2001 à Niamey par dix membres fondateurs, le Laboratoire d'Etudes et de Recherche sur les Dynamiques Sociales et le Développement Local (LASDEL) est une unité de recherche en Sciences Sociales, non-étatique, à vocation sous régionale¹⁷. Le LASDEL compte aujourd'hui une trentaine de chercheurs¹⁸. C'est une association de droit nigérien ayant eu le soutien de plusieurs bailleurs de fonds internationaux à sa création. Dans un contexte africain marqué par la crise de la recherche, le LASDEL fait sans doute partie des institutions qui ont du succès et jouissent d'une renommée internationale. En ce sens, il constitue sans doute un acteur incontournable dont le succès permet à la recherche nigérienne (voire africaine) de jouir d'une nouvelle dynamique.

2.5. Le Laboratoire Central d'Elevage (LABOCEL)

Le LABOCEL a pour missions la production et le contrôle de vaccins vétérinaires pour l'ensemble du territoire¹⁹.

3. Les institutions de recherche étrangères implantées au Niger

A côté des institutions nationales de recherche, il existe au Niger des institutions de recherche étrangères :

- l'Institut de Recherche pour le Développement (IRD),
- le Centre Régional de Formation et d'Application en Agrométéorologie et Hydrologie Opérationnelle (AGRHYMET) : qui constitue l'une des écoles du CILSS (Comité permanent inter-Etats de lutte contre la sécheresse dans le Sahel) et dont les débouchés sont l'agriculture, l'hydrologie et la météorologie,

¹⁶ Stads G.J., Kabaley M. H. et Gandah M., 2004. Le Niger. Abrégé de l'ASTI No.24. Washington, D.C. et Niamey : IFPRI et INRAN.

¹⁷ Tidjani Alou M., 2009. « Des relations Nord-Sud en quête de souffle : L'exemple de la recherche en sciences sociales à travers l'expérience du LASDEL ». pp. 129-148. Dans : Droz Y. et Mayor A. (éd.) : Partenariats scientifiques avec l'Afrique : Réflexions de Suisse et d'ailleurs. Editions Karthala, Paris. 215 pages.

¹⁸ <http://lasdel.net/>

¹⁹ [Santé animale : Le LABOCEL bat de l'aile - L'événement Niger \(levenementniger.com\)](http://www.levenementniger.com)

- des instituts dépendants du CGIAR (Groupe Consultatif pour la Recherche Agricole Internationale) qui est le consortium des instituts internationaux de recherche pour l'agriculture dont le siège de la gouvernance se situe à Montpellier. Au Niger, s'y trouve des bureaux de :
 - l'International Crop Research Institute for Semi-Arid Tropics (ICRISAT) et
 - l'International Livestock Research Institute (ILRI).

III. TRAJECTOIRES DES INSTITUTIONS DE RECHERCHE ET DES CHERCHEUR-E-S NIGERIEN·E·S

1. Trajectoires des institutions de recherche nigériennes

Les institutions nigériennes de recherche connaissent des évolutions différentes. Dans cette partie, nous nous intéressons à trois institutions (UAM, INRAN et LASDEL) afin d'illustrer les principaux faits marquants par lesquelles elles sont passées depuis leur création jusqu'à aujourd'hui. Le choix de l'UAM et de l'INRAN se justifie par le fait que ce sont les 2 premières institutions nationales de recherche. Quant au LASDEL, son choix se justifie par son originalité et son succès.

1.1. L'Université Abdou Moumouni de Niamey (UAM)

L'UAM portait initialement le nom de Centre d'enseignement supérieur (CES) et accueillait une centaine d'étudiants. « La loi n°73-23 du 20 septembre 1973 transforma le CES en université de Niamey, établissement public à caractère administratif qui s'inspirait du modèle français. À ses débuts, elle accueillait des étudiants nationaux et étrangers venus des pays voisins (Bénin, Burkina Faso, Mali). En 1992, elle prit le nom d'université Abdou Moumouni en hommage à l'illustre Professeur de physique Abdou Moumouni Dioffo. En 1999, elle devint un établissement public à caractère scientifique, culturel et technique placé sous la tutelle du ministère des Enseignements Secondaire et Supérieur, de la Recherche et de la Technologie (MESS/RT) »²⁰.

Trois principales phases caractérisent la trajectoire de l'UAM.

i) Les années 70 : une université jouissant d'un rayonnement régional à ses débuts

Avant la création de l'UAM, les étudiants nigériens partaient se former à l'étranger. Après avoir créé l'UAM, le Niger a fait des efforts considérables dans la formation des chercheurs. Au départ, l'UAM ne formait que dans domaines scientifiques. Les domaines littéraires ont par la suite été ajoutés à ses domaines de formation. La plupart des membres de l'actuel Gouvernement ont fait au moins une partie de leur formation dans cette université qui a également contribué à former de nombreux intellectuels de la sous-région compte tenu de son prestige.

²⁰ Grégoire E. et Marou Sama K., *ibid.*

La politique de Programmation a permis au pays non seulement de former des intellectuels nigériens mais également de les mettre à la disposition notamment de l'UAM à l'issue de leur formation faite partiellement ou intégralement à l'étranger. Durant cette phase, l'UAM avait un avenir prometteur dans le domaine de la recherche.

ii) Les années 80-90 : La crise de la recherche

Suite aux Programmes d'ajustement structurel, l'État a été contraint d'abandonner sa politique de Programmation. Aussi, il s'est désengagé du financement de la recherche. De ce fait, l'UAM, tout comme de nombreuses institutions de recherche africaines, connaît une période de désinstitutionalisation. Étant donné le manque de matériels et équipements, on assiste à une crise de la recherche. Avec le désengagement de l'État du financement de la recherche, les coopérations internationales de recherche occupent une place centrale dans cette université.

Par ailleurs, durant cette 2^{ème} phase, l'UAM se trouve confrontée à une de ses salles de cours et de sa résidence universitaire. Avec des recrutements d'enseignants-chercheurs qui se font rarement, le taux d'encadrement (nombre d'étudiants par enseignant) est très élevé, ce qui ne permet pas à certains enseignants-chercheurs de trouver du temps pour la recherche. Aussi, le statut de statut d'enseignant-chercheur n'est plus valorisé et les salaires sont bas au niveau de cette université, ce qui a entraîné le départ de certains enseignants-chercheurs vers d'autres domaines d'activité sans lien avec la recherche.

iii) Les années 2000 : un regain d'intérêt pour l'UAM

À partir du début des années 2000, on constate un regain d'intérêt pour l'enseignement supérieur et la recherche en Afrique. En effet, les États africains sont progressivement en train de prendre conscience de l'importance de la recherche pour le développement. Cette prise de conscience se traduit dans certains cas par la mise en place de financements nationaux dédiés à la recherche. Au Niger, les enseignants-chercheurs de l'UAM se sont fortement mobilisés à travers le Syndicat des Enseignants et Chercheurs du Supérieur (SNECS) en faveur de cette prise de conscience. Ainsi, grâce à la lutte syndicale des enseignants-chercheurs, l'État nigérien a placé l'UAM au cœur de ses préoccupations, et a commencé à créer de nouvelles salles de cours et de nouveaux amphithéâtres au sein de l'UAM.

Comme autre apport de la lutte syndicale menée par les enseignants-chercheurs nigériens, il y a la mise en place en 2005 par l'État nigérien d'un fonds dédié à la recherche à l'UAM, qui représentait 25% du budget de l'UAM. Toutefois, il ressort des entretiens que nous avons réalisés que ce fonds n'existerait plus. En fait, les subventions que l'État donne à l'UAM couvrent à peine les salaires du personnel et les charges de fonctionnement, ce qui fait qu'il ne reste généralement rien à allouer à la recherche. Face à cette situation, les enseignants-chercheurs se tournent vers les bailleurs de fonds internationaux pour trouver des financements dédiés à la recherche. La lutte syndicale a également abouti à la revalorisation du statut des enseignants-chercheurs de l'UAM en 2007. Aussi, l'État a fortement augmenté leurs salaires.

1.2. L'Institut National de la Recherche Agronomique du Niger (INRAN)

Au Niger, la recherche agronomique nationale a démarré avec la création de l'INRAN en 1975. Avant sa création, les recherches agronomiques étaient conduites au Niger par des institutions étrangères, notamment françaises : l'Institut de recherche agronomique tropical (IRAT), l'Institut d'élevage et de médecine vétérinaire des pays tropicaux (IEMVT) dont le partenaire était le laboratoire de l'élevage fondé en 1964, le Centre technique forestier tropical (CTFT) pour les eaux et forêts, l'Office de la Recherche Scientifique et Technique Outre-Mer (ORSTOM). Bien que des travaux intéressants aient été accomplis, les activités de ces institutions n'étaient pas toujours coordonnées, ni leurs objectifs bien définis. Aussi, ces institutions œuvraient « pour le compte de l'étranger » sans réellement prendre en compte les préoccupations locales²¹.

Après la création de l'INRAN, et compte tenu du manque de cadres destinés à cette mission, cet Institut a, tout comme l'UAM, été concerné par la politique de programmation mise en place par l'État nigérien. C'est ainsi que, pour mettre des personnels scientifiques à la disposition de l'INRAN, l'État a envoyé en formation des ressortissants nigériens surtout dans des universités américaines grâce à des bourses mises à la disposition par la coopération américaine.

« Progressivement, avec le retour des premiers ingénieurs dans les années 77 et la structuration de l'Institut en plusieurs départements de recherche, les priorités nationales ont été dégagées et transformées en thèmes de recherche. C'est ainsi que cinq départements sont nés : le département en recherche agricole, le département de recherches écologiques, le département de recherche forestière, le département de recherches zootechniques, et en fin le département de recherche en économie rurale. D'autres pôles de recherche ont vu le jour dans le pays : l'Université de Niamey avec la création de la faculté d'Agronomie, l'installation de l'ICRISAT dans les années 80, la création du Centre Agrhymet, etc. »²².

Au milieu des années 80, des projets surtout américains étaient venus épauler ceux de l'État nigérien, ce qui a permis de renforcer les moyens de l'INRAN. Mais ces projets ont brusquement pris fin en 1990, ce qui freina l'avancée de la recherche agricole au Niger. À partir de 1994, le Projet National de Recherche Agricole (PNRA) a été mis en place suite à un prêt de huit millions de francs CFA accordé par la Banque Mondiale à l'État nigérien. Avec la mise en œuvre du PNRA, il y a eu la modification de la structuration en départements de l'INRAN. En effet, celui-ci était au préalable structuré en programmes de recherche centrée autour des cultures (cultures pluviales, cultures irriguées, etc.). Au cours de ce projet, les équipes de recherche avaient suffisamment de financements pour leur fonctionnement. Avec la fin du PNRA en 1998, la structuration en cultures a été abandonnée au profit d'une structuration en département²³. Depuis lors, et suite aux conséquences désastreuses des politiques d'ajustement structurel, l'État nigérien a délaissé l'INRAN. En effet, les

²¹ Sanda S., 2008. « Institut national de la recherche agronomique du Niger (INRAN) : instrument de lutte pour l'autosuffisance alimentaire », In réseau nigerdiaspora.net.

²² http://inrannouvelles.blogspot.com/p/a-propos_19.html

²³ http://inrannouvelles.blogspot.com/p/a-propos_19.html

financements de l'État ne couvrent désormais que les salaires du personnel et les charges de fonctionnement de l'Institut, mais plus la recherche, ce qui a poussé l'INRAN dans une crise profonde²⁴.

Il faut souligner que si ces dernières années l'État a commencé à porter un intérêt pour l'UAM, ce n'est pas le cas avec l'INRAN qui continue à traverser une crise. Les chercheurs de l'INRAN doivent se tourner vers les bailleurs de fonds internationaux pour trouver des financements nécessaires à la conduite de leurs activités de recherche. Le manque d'intérêt de l'État pour l'INRAN est surprenant puisque l'agriculture constitue une des principales activités économiques du pays.

1.3. Le LASDEL

Le LASDEL est un laboratoire de recherche en Sciences sociales qui a vu le jour le 9 mars 2001 à Niamey. La principale ambition ayant guidé sa création était d'apporter une réponse aux insuffisances du tissu universitaire en mettant l'accent sur la formation à la recherche par la recherche. Ainsi, la finalité était de permettre aux enseignants-chercheurs de faire la recherche et l'enseignement de façon qualitative, et surtout de bannir la consultance en faveur de la fonction « Recherche ».

En 2004, le LASDEL a ouvert une antenne à Parakou (Bénin). A ses débuts, le LASDEL a fonctionné en tant qu'un groupement d'intérêt scientifique (GIS) qui associait des institutions du Nord et du Sud et agissait par le biais de mandataires nommées par le conseil de direction. Depuis 2007, ce laboratoire a désormais un statut juridique d'ONG, changement de statut qui n'était pas prévu au départ, puisque le renouvellement de la convention devait se faire par tacite reconduction.²⁵

Selon Tidjani Alou, le LASDEL « se présente comme une expérience de coopération Nord-Sud innovante tant dans son contenu que dans ses orientations. Les institutions qu'il associe, l'arène d'échanges qu'il offre, le type d'activité qu'il promeut laisse entrevoir une des pistes possibles pour revigorer la coopération Nord-Sud en sciences sociales. Son expérience permet de voir comment un réseau de chercheurs et d'institutions d'enseignement supérieur et de recherche met en place une structure entièrement orientée vers le renforcement des capacités de recherche en sciences sociales en Afrique ».²⁶

Le succès du LASDEL réside sans doute dans ses premiers programmes de recherche²⁷ qui étaient très larges, avec des financements disponibles. Ces programmes de recherche étaient conjointement définis et mis en œuvre par le LASDEL et ses partenaires scientifiques répartis dans plusieurs institutions africaines et européennes. Les premiers programmes de recherche du LASDEL étaient structurants et ont donné lieu à la conduite de nombreuses activités. Aussi, ils ont permis aux chercheurs seniors de ce laboratoire de recruter plusieurs jeunes, de les

²⁴ Stads G.J., Kabaley M. H. et Gandah M., *ibid* ; Marou Sama K., *ibid*.

²⁵ Tidjani Alou Mahaman, *ibid*.

²⁶ Tidjani Alou Mahaman, *ibid*.

²⁷ Marou Sama K. *Innovations dans la recherche en Afrique de l'Ouest : Analyse de l'expérience du LASDEL (Niger-Bénin)*, AfroGlobe, Canada (à paraître).

former, de les amener avec eux sur le terrain, de les encadrer en les familiarisant aux techniques de collecte et d'analyse de données.

Avec les premiers programmes de recherche du LASDEL, la formation à la recherche par la recherche s'est faite dans un cadre innovant ; c'était notamment le cas avec le programme "States at Work" financé par la Fondation Volkswagen (Allemagne). Le LASDEL a lancé un appel à candidatures pour des bourses de thèse dans le cadre de ce programme. Les candidats retenus s'inscrivaient en thèse en Europe et étaient parallèlement affiliés au LASDEL. Ainsi, chaque année, ils effectuaient un séjour en Europe et un séjour en Afrique pour prendre part aux activités scientifiques organisées par le LASDEL ou par les universités et instituts de recherche partenaires. A l'issue de leur formation ils sont rentrés en Afrique. Certains d'entre eux ont pu avoir des postes dans les universités publiques, tout en étant parallèlement chercheurs au LASDEL.

Il faut préciser que le LASDEL ne salarie pas ses chercheurs. Ainsi, malgré son succès initial, ce laboratoire a commencé à être confronté à des difficultés dès 2007-2008. En effet, pour subvenir à leurs besoins, certains chercheurs du LASDEL se sont mis à faire de la consultance à titre privé, ce qui va à l'encontre de leur ambition de départ. Actuellement, le LASDEL rencontre aussi des difficultés liées au manque de financements pérennes et à la raréfaction des programmes de recherche. De plus, ses programmes de recherche actuels ne sont plus structurants comme c'était le cas au départ, car ils sont de courte durée et ne permettent pas recruter de jeunes doctorants à former. Malgré ces difficultés, le LASDEL reste un acteur majeur de la nouvelle dynamique de recherche au Niger. Toutefois, son avenir réside dans l'acquisition de financements structurels sur plusieurs années, afin de maintenir une animation scientifique et former des docteurs.

2. Trajectoires des chercheurs nigériens

Le Niger avait mis en place une politique d'enseignement supérieur et de recherche appelée "Programmation" de 1975 à 1991. Une partie des chercheurs de notre échantillon se sont formés pendant que la Programmation était en vigueur : ce sont les chercheurs "programmés" ; il s'agit de chercheurs séniors. Les jeunes chercheurs ou chercheurs "non-programmés" se sont formés après l'abandon de la Programmation. Nous avons donc deux générations de chercheurs. Nous tiendrons compte de cette distinction pour analyser les trajectoires des enquêtés. Cette partie porte sur les facteurs les plus déterminants dans les trajectoires de nos enquêtés.

2.1. Les pays de formation universitaire

Tous les chercheurs « programmés » ont réalisé au moins une partie de leurs études universitaires à l'étranger ; cependant la plupart d'entre eux ont commencé leurs études universitaires au Niger, à l'Université de Niamey. Cela est le cas de 84% des chercheurs « programmés » ; les restants 16% ont effectué toutes leurs études universitaires à l'étranger. Tout comme dans le cas des chercheurs programmés, la plupart des jeunes chercheurs de

notre échantillon ont débuté leur formation universitaire à l'Université de Niamey (63% d'entre eux), tandis que 16% ont fait l'ensemble de leurs études au Niger.

Tableau 2. Lieux de réalisation des thèses des enquêtés·e·s

Lieux de réalisation de la thèse	% de doctorats des chercheurs seniors (ou programmés)	% de doctorats des jeunes chercheurs	% de doctorats pour l'ensemble des chercheurs
Niger	12.5	28.60	17.40
Reste de l'Afrique	31.25	19.00	27.50
Amérique	6.25	0	4.40
France	41.67	47.60	43.50
Reste de l'Europe	8.33	4.80	7.24
Total	100	100	100

Source : L'auteure

Il ressort de ce tableau que les chercheurs Seniors Nigériens ont réalisé leurs thèses dans trois continents (Afrique, Europe, Amérique). Quant aux jeunes chercheurs, ils ont fait leurs thèses en Afrique et en Europe.

En Afrique, nos enquêtés ont effectué leurs thèses principalement dans les pays suivants : Burkina, Cameroun, Côte d'Ivoire, Maroc, Niger, Nigeria, Sénégal, Algérie, Tunisie, ce qui indique des relations Sud-Sud intra-continentales assez importantes. Toutefois, le tableau précédent montre aussi une tendance vers une croissance du personnel formé sur place : 12,50% des chercheurs seniors, et jusqu'à 28,60% des jeunes chercheurs ont réalisé leurs thèses au Niger. Cette augmentation du nombre de formés sur place en passant de la génération des chercheurs seniors à celle des jeunes chercheurs pourrait s'expliquer par deux facteurs:

- d'une part, l'UAM, tout comme les universités des autres pays africains, comporte aujourd'hui des formations doctorales qui n'existaient pas ; de ce fait, des thèses peuvent y être dirigées de nos jours
- et d'autre part, la raréfaction actuelle des bourses de thèses pour une formation à l'étranger amène les jeunes à rester se former sur place.

Les chercheurs programmés n'ont pas choisi leur pays d'études, car ce choix était dicté par l'État nigérien qui les orientait dans le cadre de sa politique de formation programmée. Ainsi un enquêté de l'INRAN nous signale avoir étudié au Maroc « *parce qu'il s'agissait d'une orientation du ministère de l'Enseignement Supérieur* ». Certains jeunes de cette époque de la

programmation ont effectué leurs études en fonction du pays qui offrait une bourse, complémentaire des orientations de la programmation. Ainsi, ce chercheur de la Faculté d'Agronomie de l'UAM précise avoir effectué ses études universitaires en Ukraine (Ex-URSS) car il avait eu une bourse de coopération soviétique. A l'époque, l'État gérait en même temps les bourses nationales et celles offertes par la coopération internationale. Nombreux furent ceux financés de cette façon : ainsi l'État choisissait-il à la fois le domaine et le pays de formation, ainsi que le futur emploi de l'étudiant.

Les universités des PED ne couvraient pas toutes les disciplines et les enseignements de 2^{ème} ou de 3^{ème} cycle y étaient absents (Gaillard, 1987). Ces deux raisons ont principalement été évoquées pour expliquer l'importance de la formation à l'étranger dans le cas de nos deux générations de chercheurs. En effet, les chercheurs nous ont expliqué que s'ils sont allés étudier à l'étranger c'est parce que l'UAM ne couvrait pas toutes les disciplines (ce qui était également le cas de certaines universités des PED) :

« J'étais obligé d'aller à l'étranger après le Bac car il n'y avait pas de filière en Lettres Modernes au Niger » (Chercheur programmé, Professeur Titulaire CAMES, UAM, Faculté des Lettres et des Sciences Humaines).

Mais surtout l'UAM ne leur donnait pas d'enseignements des 2e ou de 3e cycle.

« Je suis allé continuer au Burkina car il n'y avait pas de troisième cycle à l'Université de Niamey. J'ai alors bénéficié d'une bourse de l'État » (Chercheur formé après la programmation, Maître-assistant CAMES, UAM).

La formation à l'étranger n'était donc pas une fin en soi pour nos enquêtés mais une nécessité pour ceux qui voulaient obtenir des diplômes non délivrés au Niger. Il faut rappeler que l'Université nigérienne, créée seulement en 1971, a vu le jour longtemps après la création de certaines universités africaines comme le *University College* d'Ibadan au Nigeria où les premiers cours furent donnés en 1948, ou l'Université de Dakar créée en 1957 (Gaillard, 1987). De la même façon que les anciens, les jeunes chercheurs justifient le choix de la formation à l'étranger principalement par l'inexistence de second ou de troisième cycle à l'Université de Niamey et par l'obtention de bourses. Cependant, quelques jeunes chercheurs nigériens nous ont confié que l'Université de Niamey assurait des formations de second cycle dans leur domaine mais qu'ils ont préféré s'en détourner compte tenu des fréquentes perturbations qu'a connues cette université conduisant à des « années blanches », c'est-à-dire invalidées.

« J'ai fait la Licence à l'Université de Bénin à Lomé. J'ai commencé la Maîtrise dans la même université mais comme il y avait des troubles, j'étais revenue la faire à l'Université de Niamey où il y avait eu également des troubles, ce qui a fait que je suis partie faire la Maîtrise à Montpellier » (Jeune chercheur, Assistante, UAM).

« Je suis allée continuer mes études à Ouagadougou (Burkina) surtout pour la proximité. Il y a un deuxième facteur : on m'a mise en relation avec un enseignant qui fait de la Socio-Anthropologie » (Jeune chercheur, LASDEL, Maître-assistant CAMES).

« Je suis allé à Dakar (Sénégal) sur initiative personnelle. J'avais constitué un dossier et ça a été accepté. Au départ, je voulais choisir entre Abidjan (Côte d'Ivoire) et Dakar pour aller continuer mes études, mais comme il y avait des problèmes à Abidjan, j'ai finalement décidé d'aller à Dakar » (jeune chercheur, UAM, Maître de Conférence CAMES).

« Après la Licence, il fallait quitter le Niger car ce n'était pas possible de faire la Maîtrise ici. Il fallait choisir entre plusieurs pays de la sous-région pour aller continuer. C'est ainsi que j'ai choisi d'aller faire ma Maîtrise en Côte d'Ivoire puisque j'avais de la famille là-bas » (Jeune chercheur, LASDEL).

2.2. Choix des domaines de formation

Nos enquêtés ont fait leur formation dans des domaines variés. Pour tous nos chercheurs programmés, le choix du domaine de formation a été fait par l'État dans le cadre de la politique de Programmation et selon ses besoins. Ainsi, pour l'ensemble des programmés, la première thèse a été réalisée dans le même domaine que celui des études universitaires antérieures (1^{er} et 2^d cycles).

Contrairement aux chercheurs programmés, les jeunes chercheurs ont choisi eux-mêmes leur domaine de formation. En effet, depuis l'abandon de la programmation, les Nigériens peuvent, dès l'obtention du Bac, constituer des dossiers qu'ils soumettent à diverses universités pour étudier dans le domaine de leur choix. Ce choix est toutefois généralement guidé par la série dans laquelle a étudié le bachelier pendant le lycée. En effet, la logique veut que le bachelier candidate pour des domaines compatibles avec la série qu'il a faite durant le lycée. Par exemple, un bachelier ayant étudié en série A (littéraire) au lycée postulera pour une formation en Droit ou en Littérature pour sa formation universitaire, alors qu'un autre ayant fait la série C (scientifique avec les Maths et la Physique-Chimie comme principales matières) optera pour une formation universitaire dans les domaines scientifiques.

2.3. Choix des sujets de thèse

Les entretiens montrent que l'État n'est pas intervenu dans le choix du sujet de thèse aussi bien pour les chercheurs programmés que ceux formés après l'arrêt de la programmation. Ainsi, nous n'allons pas distinguer les chercheurs programmés des jeunes chercheurs pour analyser le choix du sujet de thèse. On distingue trois groupes d'enquêtés :

i) Un premier groupe concerne des personnes ayant choisi leur sujet de thèse en continuité avec les sujets sur lesquels ils ont antérieurement travaillé. C'est le cas de ce chercheur (Maître de Recherche, UAM) qui a fait une thèse en Préhistoire à l'Université Paris 1 :

« Le choix de mon thème de thèse est un peu le continuum de ma formation. A l'Université de Niamey, après ma licence en Histoire je m'étais intéressé à l'aspect archéologique, donc préhistorique qu'il fallait aborder depuis la Maîtrise, et c'est là que j'ai été embarqué dans cette spécialité de l'Archéologie. J'ai fait quelques études de terrain au Niger bien avant la thèse et comme il fallait continuer dans la Préhistoire, j'ai eu l'opportunité de visiter des sites en place dans le Parc du W et plus précisément dans la vallée de la Mékrou. C'est facile de construire une synthèse autour de cela, d'où mon thème de thèse ».

ii) Le second groupe concerne les enquêtés dont le sujet de thèse a été choisi par leur Directeur de thèse ou leur laboratoire de thèse. C'est le cas de ce chercheur (Maître de Conférences, UAM) qui a fait sa thèse au Burkina :

« Je n'ai pas choisi mon thème de thèse ; ça m'a été imposé par mon Directeur de thèse qui voulait un résultat là-dessus. En fait, c'est un problème qui a été posé par le laboratoire de thèse de mon Directeur de thèse à l'Université Paris 6. Une autre personne avait traité une partie du problème et mon Directeur voulait voir ce qu'on peut faire de plus sur ce thème ».

Dans ce deuxième groupe, on trouve aussi cette chercheuse de l'UAM) ayant fait sa thèse à Besançon en France en 2002 en Mathématiques :

« Je n'ai pas choisi mon thème de thèse ; ça m'a été proposé par mon Directeur de thèse. D'ailleurs, il a fallu que je change complètement de spécialité, mais le domaine restait le même (...). J'ai dû abandonner ma spécialité de DEA pour travailler sur une nouvelle spécialité pendant la thèse ».

iii) Le troisième groupe est relatif aux enquêtés dont le choix du sujet de thèse a été le résultat d'une opportunité de financement des études doctorales. Se trouve dans ce groupe ce jeune chercheur (Maître-assistant, UAM) qui a fait sa thèse à l'Université de Louvain en Belgique en 2008 en Agronomie :

« C'est le financement qui était disponible qui m'a amené à accepter de travailler sur mon sujet de thèse. En effet, après mes études universitaires en Tunisie, je suis rentré et trois ans après je suis tombé sur un programme de

recherche qui a proposé mon sujet de thèse et a financé ma thèse. Il s'agit d'une bourse de la CUD (Coopération Universitaire de Développement de la Belgique) ».

Dans ce troisième groupe, on trouve également ce jeune chercheur du LASDEL qui a fait sa thèse à Marseille en 2011 :

« Le choix de mon thème de thèse résulte d'une histoire assez longue. J'ai fait ma thèse dans le cadre d'un programme de recherche large appelé « État en chantier ». Ce programme est financé par une fondation allemande, la Fondation Volkswagen. J'ai répondu à leur appel à candidature. Il fallait choisir un des 2 thèmes du programme : l'éducation ou la justice. J'ai choisi de travailler sur la justice et un de mes collègues a choisi l'éducation ».

2.4. Le retour au pays après la formation à l'étranger

La grande majorité des chercheurs programmés est rentrée immédiatement au Niger après la thèse, conformément à la politique de Programmation qui leur garantissait des postes dans les institutions de recherche nigériennes. Aussi, la plupart des chercheurs post-programmation de notre échantillon nous ont confié être retournés au Niger immédiatement après leur thèse à l'étranger. Parmi les enquêtés qui ne sont pas rentrés au Niger immédiatement après leur thèse, certains nous ont confié être restés à l'étranger pour faire un post-doc ou occuper un poste qui leur a été proposé par leur laboratoire de thèse.

La plupart des chercheurs programmés de notre échantillon ont tout de même tenu à expliquer que même si l'État ne les obligeait pas à rentrer au pays après leur formation à l'étranger, ils l'auraient fait d'eux-mêmes pour diverses raisons. La plus fréquemment mentionnée dans les discussions que nous avons pu avoir est le réel sentiment de patriotisme qui les animait : l'État leur a donné des bourses pour se former, en retour, ils trouvaient normal de retourner le servir à l'issue de leur formation.

« Avant, on ne cherchait même pas à rester travailler à l'étranger, c'était la mentalité, c'était le patriotisme, il fallait rentrer au pays faire quelque chose. Les Nigériens, si ce n'est pas maintenant, ça ne les intéressait pas de trainer là-bas. De toute façon, en rentrant on avait un poste ici, il n'y avait pas de chômage » (Maître-assistant, UAM, Faculté d'Agronomie).

« Je dirais que c'est le patriotisme qui m'a poussé à revenir au pays. J'ai pourtant eu des propositions de poste à Ouagadougou (Burkina) et à Ndjamena (Tchad) mais j'ai préféré revenir car l'État s'est investi dans ma formation, j'ai

donc senti le besoin de revenir le servir ». (Maître de Conférences, UAM, Faculté des Sciences et Techniques).

« Si je suis revenu au Niger après ma thèse en France c'est parce que je suis de ceux qui pensent que l'avenir c'est chez moi. J'ai rencontré beaucoup de Nigériens là-bas, la seule chose qu'ils ont en tête c'est de retourner au Niger. Même s'ils travaillent là-bas, ils ont toujours en arrière-plan cette volonté de revenir au Niger » (Chercheur programmé, INRAN).

D'autres ont ajouté des raisons familiales. Dans le cas particulier de l'INRAN, il faut noter que les chercheurs occupaient des postes dans cet institut avant la réalisation de leur thèse. Après avoir travaillé à l'INRAN, la plupart d'entre eux ont eu l'occasion de repartir à l'étranger pour préparer leur thèse, soit parce que l'INRAN les a envoyés en formation, soit parce qu'ils ont décidé d'eux-mêmes d'aller poursuivre leur formation. En d'autres termes, ils étaient déjà des professionnels quand ils sont allés poursuivre leur formation à l'étranger. Ils sont ensuite retournés au Niger pour continuer à travailler à l'INRAN.

Après l'abandon de la Programmation en 1991, l'État ne garantit plus des postes aux Nigériens boursiers et, de fait, n'impose plus à ses ressortissants de revenir travailler au Niger à la fin de leurs études. Ceux qui ont fait le choix de revenir, alors qu'ils auraient pu rester travailler à l'étranger, revendiquent le même patriotisme que leurs aînés :

« J'étais resté dans mon laboratoire d'attache en tant qu'Assistant et j'avais l'opportunité de prendre un poste dans une autre université sénégalaise mais je n'ai pas voulu rester là-bas car je suis attaché à mon pays. J'ai donc préféré rentrer travailler ici. » (Maître de Conférence, UAM, Faculté des Sciences et Techniques).

Mais parmi les jeunes chercheurs enquêtés, on trouve de nombreux autres motifs justifiant le retour au Niger, à commencer par l'amélioration de la situation de la recherche et des chercheurs au Niger. En effet, les jeunes chercheurs de l'Université de Niamey expliquent être retournés au pays parce que le statut des enseignants-chercheurs de cette université a été revalorisé et leurs salaires ont été augmentés. Dans les sciences sociales, avec la création du LASDEL, la recherche nigérienne jouit d'une nouvelle dynamique.

« Même si j'avais eu l'occasion de travailler en France, je n'allais pas rester. Je ne voyais pas l'intérêt car on a un cadre agréable au LASDEL. J'étais impliqué dans plusieurs programmes de recherche du LASDEL avant la fin de ma thèse ; je ne pouvais pas tout abandonner pour aller m'installer en France ». (Jeune chercheur, LASDEL).

D'autres témoignages de jeunes chercheurs invoquent des raisons familiales, le problème d'intégration durant leur séjour à l'étranger, l'incompatibilité entre leur domaine de formation et les postes qui leur ont été proposés à l'étranger.

2.5. Les modalités de l'insertion professionnelle

L'insertion professionnelle est évidemment différente selon que les chercheurs ont été « programmés » ou pas. Les chercheurs nigériens qui se sont formés lorsque la politique de Programmation était en vigueur ont immédiatement été recrutés pour occuper des postes dans les institutions nationales à leur retour au Niger. Après l'abandon de la Programmation, l'État a mis en place l'Agence Nigérienne des Allocations et des Bourses (ANAB) qui est chargée de gérer les bourses mais n'a pas pour fonction d'assurer l'insertion professionnelle des diplômés nigériens. Ainsi, quand les chercheurs non-programmés font le choix de retourner au Niger à l'issue de leur formation à l'étranger, ils sont amenés à trouver un emploi par eux-mêmes étant donné que l'État ne garantit plus de postes. La plupart des enquêtés qui ne sont pas le fruit de la Programmation ont dû attendre pendant des années avant de trouver un poste permanent à l'Université ou à l'INRAN. Depuis la fin de cette politique, les recrutements à des postes budgétaires sont très rares au sein des institutions nationales de recherche, ce qui amène certains jeunes Docteurs nigériens à aller travailler dans des institutions n'ayant pas de rapport avec l'enseignement supérieur et la recherche.

A l'UAM, les recrutements de jeunes chercheurs semblent se faire plus facilement dans certains établissements (facultés/école/instituts) que dans d'autres. La Faculté des Sciences et Techniques (FST) recrute de plus en plus facilement les jeunes chercheurs. En effet, elle est pionnière dans la mise en place du système LMD et dispose du plus grand nombre de chercheurs dans l'Université. C'est probablement aussi cette faculté qui détiendrait le plus grand nombre de contrats de recherche lui permettant de faire appel aux jeunes chercheurs. Il y a une réelle volonté d'impliquer les jeunes dans la recherche, de partager les savoirs des seniors, de tenir compte des idées nouvelles que peuvent leur apporter les jeunes et d'assurer la relève. Selon une jeune femme de notre échantillon, en 2011, le Doyen de la Faculté des Sciences a recruté d'emblée 5 jeunes chercheurs dont elle et deux autres faisant partie de notre échantillon. Ces jeunes chercheurs nous ont confié qu'avant même la soutenance de leur thèse, ils avaient eu des promesses d'embauche de la FST.

Dans certains instituts/facultés de l'UAM, malgré l'accroissement d'année en année du nombre d'étudiants et le réel besoin qui existe en ressources humaines²⁸, les recrutements des jeunes chercheurs sont rares. L'INRAN souffre aussi d'un manque de ressources humaines. Pendant de longues années, cette institution est restée avec ses chercheurs seniors sans recruter de jeunes. Mais, selon une enquêtée de l'INRAN, de nos jours, l'État a pris conscience de la nécessité d'augmenter les recrutements dans cet institut. En effet, il y a quelques années, il a mis à la disposition de l'INRAN des jeunes Ingénieurs pour combler le manque en cadres.

²⁸ Selon certains chercheurs seniors de l'UAM faisant partie de notre échantillon, dans certains instituts de l'UAM, il y a des Départements qui se retrouvent avec un seul chercheur.

Par ailleurs, l'UAM et l'INRAN existaient au moment où la programmation était en vigueur et étaient directement concernés par cette politique, alors que le LASDEL a été créé bien après l'abandon de la programmation et relativement tardivement par rapport à l'UAM et à l'INRAN.

Même s'il existe actuellement des chercheurs programmés au LASDEL, ils ont à vrai dire été programmés pour les institutions de recherche (UAM, INRAN) ou les Ministères. Etant une institution relativement jeune, le LASDEL s'est appuyé, au moment de sa création, sur des professionnels (notamment des chercheurs seniors) qui exerçaient déjà dans d'autres institutions, en particulier à l'UAM, et qui n'ont pas eu à renoncer à leurs institutions d'origine. Pour devenir membres du LASDEL, les jeunes chercheurs doivent être parrainés par deux chercheurs seniors du LASDEL. Les jeunes chercheurs du LASDEL ont, dans certains cas, étudié à l'UAM avant leur intégration au LASDEL et ont connu certains chercheurs seniors du LASDEL à l'UAM. Généralement, ce sont d'ailleurs ces chercheurs seniors qui orientent leurs anciens étudiants de l'UAM à devenir membres du LASDEL, et pour ce faire, ils acceptent de les parrainer. Ceux de notre échantillon qui ont fait leur thèse à l'étranger, ont été accueillis au LASDEL durant leurs séjours au Niger, ou ont connu des chercheurs qui y travaillent et sont leurs co-directeurs de thèse nigériens. Ces jeunes deviennent parfois membres de ce laboratoire avant la finalisation de leur thèse.

2.6. Exemples de trajectoires de chercheur.e.s Nigérien.ne.s

Dans les deux encadrés²⁹ suivants, deux enquêté-e-s parlent de leurs trajectoires. Le premier témoignage montre une carrière de recherche en lien étroit avec les chercheurs étrangers qui travaillent au Burkina Faso et au Niger après avoir effectué sa thèse en France avec un financement public dans le cadre de la politique de la programmation. Avec le deuxième témoignage au contraire l'enquêtée a effectué sa thèse au Niger.

Encadré 1. Trajectoire de M. A.M.

« J'ai obtenu le Bac en 1983, Bac série D. Suite à ça je me suis inscrit, à l'époque c'était la Programmation, l'administration exprimait ses besoins et la formation a été orientée ainsi, je devais faire les eaux et forêts, pour cela il fallait faire un cycle préparatoire à la faculté des sciences de l'Université Abdou Moumouni (UAM). J'ai fait mon diplôme universitaire, études scientifiques au bout de 2 ans à la faculté des sciences ce qui m'a permis de continuer à la faculté d'agronomie toujours à l'UAM de 1988 à 1990. Bon il y a eu l'année blanche avec le 9 Février, il fallait reprendre en 1991, on a obtenu nos diplômes en Sciences agronomiques en juin 1991, ce qui nous a permis d'aller en spécialisation à l'École Nationale du Génie Rural des Eaux et Forêts de Montpellier donc 1991-1992 pour la formation d'ingénieur de conception et dans le cadre de cette spécialisation, j'ai fait mon stage avec le Professeur P.P. qui est un enseignant de l'école des eaux et forêts de Montpellier, actuellement il est chercheur à l'IRD de Montpellier. Donc j'ai fait mon stage avec lui dans le domaine de l'écologie végétale à Bildi c'est dans le Yatenga au Nord du Burkina Faso.

²⁹ Pour préserver l'anonymat des enquêté-e-s, nous avons mis les initiales des 2 enquêté-e-s (A.M. et I.M.) pour les nommer. De plus, nous avons mis les initiales des personnes qu'ils citent durant leurs témoignages.

Donc c'est surtout lui qui m'a donné le goût de faire l'écologie végétale et dans le programme « savane à long terme » (SALTE).

Entre temps, il y a eu des changements, ce n'était plus l'affectation directe après l'obtention du diplôme, il fallait faire le service civique. Donc la direction de l'environnement m'a affecté à la direction départementale de l'environnement de Dosso. On m'a affecté de nouveau au service d'arrondissement de l'environnement de Birnin Gaouré et pour faire le service civique. J'ai gardé le contact parce que lorsque je rentrais au Niger en 1992 après ma spécialisation, Pr. P.P. m'avait donné l'adresse de Dr. J.S. J qui était ici en ce moment comme chercheuse à l'ORSTOM devenu maintenant IRD. Dr. J.S est actuellement à l'IRD de Montpellier. Donc quand j'étais rentré, j'ai pris contact, c'est ainsi qu'elle m'a inséré dans leur cellule de recherche en écologie sur la brousse tigrée. Donc c'était au temps de Jean DELMES, on a côtoyé ces grands chercheurs pendant en tout cas de 2013 jusqu'en 2014 et là j'ai bénéficié d'une bourse de l'académie africaine pour la science pour un diplôme d'études approfondie parce que j'ai toujours gardé l'envie de poursuivre mes études en écologie avec l'expérience acquise sur le site du Yatenga. Avec cette bourse, j'ai pu m'inscrire auprès de Pr. D.S.de l'Université de Ouagadougou, actuelle Université Joseph KI ZERBO. Donc là j'ai fait mon DEA et le stage du DEA je l'ai fait avec un autre Professeur qui est à la retraite ; il était chercheur au centre de l'IRD basé à Bobo Dioulasso.

Donc j'ai fait mon stage sur les parcs agro forestiers, la dynamique, le fonctionnement, les aspects socio-économiques de ces parcs agro forestiers. Et j'ai soutenu ma thèse en 1995. Etant donné qu'il y a des parcs agro forestiers au Niger, j'ai demandé au Pr. D.S. de rentrer au pays pour continuer l'analyse sur les pertes agro forestiers, précisément sur la dynamique et fonctionnement des parcs agro forestiers de l'Ouest du Niger. Donc j'ai poursuivi avec la bourse de l'académie africaine pour la science mais aussi j'ai bénéficié de l'appui du projet « jachère » financé par l'Union Européenne mis en œuvre par l'IRD en collaboration avec la faculté d'agronomie avec Pr. F.A., chercheur de l'IRD actuellement à la retraite, qui étaient nos encadrants. J'ai soutenu ma thèse de 3e cycle en 1997 à l'Université de Ouagadougou. Après ça, j'ai bénéficié des contrats de la faculté d'Agronomie en 1998, en 1999 et en 2000. J'ai été recruté comme assistant à la faculté des sciences et techniques de l'UAM au département de biologie.

Donc là, je me suis inscrit en thèse de doctorat d'État sous la direction scientifique du Pr. S.M. ici à l'UAM , juste après ma soutenance du doctorat de 3e cycle en 97, cette fois ci pour travailler sur le parc W sur l'analyse phyto-sociologique et phyto-géographique de la végétation du parc.

J'avais commencé à faire les relevés depuis 1997,1998,1999, je faisais mes relevés lorsque par chance y a eu le projet ECOPAS qui démarrait ses activités dans le même parc du W. ECOPAS est un projet de l'Union Européenne (Ecosystème Protégé de l'Afrique Soudanienne). Ça concerne les 3 pays, le Bénin, le Burkina Faso et le Niger qui se partagent ce même parc. À travers ce projet j'ai rencontré le Professeur J.L.J. , c'est un grand phyto-sociologue de l'Université Libre de Bruxelles. Il était venu en mission dans le cadre de ce projet. Il s'occupait des aspects scientifiques. Il a demandé à Pr. S.M. à me rencontrer. Pr. J.L.J. aime beaucoup les plantes, c'est un phyto sociologue et il m'a invité au parc W une 1ere fois. Une 2e fois, il y avait une grande réunion de ECOPAS à Niamey où était impliqué

également l'ancien recteur de l'Université d'Abomey Calavi Pr. B.S. Ils étaient venus ensemble et il a demandé à Pr. B.S. qu'on aille ensemble en marge des travaux de l'atelier, qu'on aille au parc W. Donc on a été au Parc W et il m'a demandé de faire des relevés, c'était pour me tester par rapport à la connaissance des méthodes mais aussi la diversité floristique des habitats du Parc W. Et à partir de là, à l'issue du test, ils se sont concertés avec Pr. B.S. et Prof. S.M. m'a accordé une bourse à travers ECOPAS. Maintenant il a négocié avec Pr. S.M. pour faire une thèse en cotutelle avec l'Université Abdou Moumouni et l'Université Libre de Bruxelles. Il a remarqué que j'ai collecté beaucoup de données, que j'ai une grosse base de données et il me suffit seulement de valoriser. Et je devrais faire l'alternance, aller à Bruxelles, séjourner, analyser essentiellement les données une 1ère fois et une 2e fois pour rédiger la thèse. Et là, dans la cadre de la cotutelle, j'avais la possibilité de soutenir soit à Bruxelles, soit revenir à l'Université Abdou Moumouni. Mais j'ai préféré rester là-bas pour soutenir à l'Université Libre de Bruxelles. Puis après ma soutenance en 2005, je suis rentré au Niger pour reprendre mon poste à la Faculté des Sciences de notre Université».

Encadré 2. Trajectoire de Mme I.M.

Après l'obtention de mon baccalauréat, j'ai été orientée à l'Université Abdou Moumouni de Niamey à la Faculté des sciences et techniques pour faire de la Biologie. J'ai ainsi commencé l'Université en 1988-1989. J'ai fait mes études à l'UAM de Niamey jusqu'à l'obtention de ma Maîtrise en 1991 puis j'ai opté pour un 3e cycle. Je me suis inscrit avec l'aide de mon doyen qui est feu le Pr. A. à l'Université de Ouaga pour faire de l'entomologie appliquée. J'ai obtenu mon DEA en 1996 puis j'ai commencé la thèse seule. C'est le Pr P. qui m'avait encadrée juste après l'obtention de mon DEA. Donc après il a voulu que je continue la thèse avec lui, et il a voulu que je travaille sur une toxine qu'on trouve dans l'arachide qu'on appelle aflatoxine. J'ai fait du terrain durant 1 an mais malheureusement je n'avais pas de financement. Donc je suis revenue vers le Pr A. à Niamey, j'ai abandonné ma thèse à Ouagadougou et j'ai recommencé ma thèse avec le Pr A. qui m'a trouvé un thème sur les plantes. Ma thèse a porté sur la contribution à la lutte contre les insectes ravageurs des stocks alimentaires par l'utilisation des produits d'origine végétale. J'ai ainsi travaillé avec lui durant 5 ans à l'UAM de Niamey, mais sans financement. C'était vraiment difficile, mais j'ai soutenu ma thèse en Octobre 2001.

Après la thèse, alors que je devais être recrutée à l'Université à la même Faculté, malheureusement, il y a un problème de poste. Donc j'ai galéré pendant 4 ans et c'est finalement en 2005 que j'ai été recrutée à la Faculté des Sciences.

Quand j'ai eu ma Licence, j'étais avec des promotionnaires qui sont partis immédiatement enseigner au Lycée. Ils avaient voulu que je parte avec eux. Je leur ai dit non, non je préfère vraiment continuer mes études. Je ne suis pas mariée, donc je ne vois pas ce qui pouvait m'empêcher de poursuivre ma formation. Quand j'ai eu ma Maîtrise, j'ai eu la mention alors je me suis dit pourquoi ne pas continuer. C'est alors que je suis partie voir immédiatement Pr. A., pour lui dire : je veux continuer parce que je ne vois pas ce qui pouvait me bloquer. Mais ça n'a pas été facile.

Après ma thèse, je n'ai pas eu l'occasion de faire un postdoctorat. C'est toujours le problème de financement qui se pose. Parce que j'avais voulu partir à l'étranger pour essayer au moins de me perfectionner un peu surtout que j'ai travaillé sur les plantes. Il y a eu des extractions ... (*inaudible*). Donc il y a beaucoup de choses qui passent à l'extérieur. J'ai voulu avoir un financement pour aller dans au moins certains laboratoires voir comment ils font, malheureusement, je n'ai pas eu l'occasion d'y aller. Je suis là, je suis à la Faculté des sciences de l'Université Abdou Moumouni de Niamey, toujours en train d'enseigner. Je suis Entomologiste. J'ai le grade de Maître-Assistante. Je suis au Département de Biologie. J'enseigne la Biologie animale, mais ma spécialisation c'est l'entomologie ».

IV. ÊTRE CHERCHEUR-E AU NIGER

1. *L'exercice de la profession*

1.1. *Quand l'enseignement prend le dessus sur la recherche à l'Université*

Plusieurs universités africaines sont caractérisées par un surpeuplement en termes d'effectifs d'étudiants. Selon Droz Y. (2009), en Afrique subsaharienne, « la surpopulation universitaire complique tant l'enseignement que son évaluation. Les auditoriums rassemblent des centaines ou des milliers d'étudiants et les moyens techniques d'enseignement font souvent défaut. Rares sont les microphones, alors que les projecteurs, lorsqu'ils existent, ne sont que peu fréquemment accompagnés d'un ordinateur. Les enseignants « donnent » leur cours devant des salles combles sans support technique. Dans ces conditions, une relation pédagogique de qualité ne peut que rarement se développer entre enseignants et étudiants (...). Que dire de l'évaluation des connaissances ? Les enseignants corrigent des centaines – parfois des milliers – de copies en un temps record. On imagine aisément que la meilleure des volontés du monde soit vaincue par la fatigue et la lassitude provenant des lancinants jours et nuits passés à corriger des copies. Comment garantir l'impartialité et l'équité dans de telles conditions ? »³⁰.

Selon les textes relatifs à leur création, les universités nigériennes ont pour missions l'enseignement et la recherche. Toutefois, elles n'échappent pas à la pression liée au surpeuplement des amphithéâtres et salles de cours. De ce fait, les enseignants-chercheurs sont débordés par leur mission d'enseignement, au détriment de celle de recherche. Cela se traduit par peu de temps consacré à la recherche.

Sans que nous puissions fournir une estimation du temps alloué à la recherche, les entretiens permettent néanmoins de constater que l'activité de recherche est très inégalement pratiquée, certaines personnes étant engagées de manière permanente dans la recherche tandis que d'autres en réalisent peu ou n'en font pas du tout. *Parmi les enquêtés qui nous ont*

³⁰ Droz Y., 2009. Mythes et réalités du partenariat scientifique. pp. pp. 20-21. Dans Droz Y. et Mayer A. (éd.), 2009. Partenariats scientifiques avec l'Afrique : réflexions critiques de Suisse et d'ailleurs. Editions Karthala, Paris. 215 pages.

confié ne pas faire de recherche du tout, il y en a qui s'en justifient par le manque de temps auquel ils sont confrontés. En effet, ils sont, d'après ce qu'ils signalent, submergés par le travail d'enseignement au détriment de la recherche. Toutefois, il ressort des entretiens que, en dehors de l'enseignement, il existe d'autres motifs qui amènent les enseignants-chercheurs et chercheurs nigériens à faire peu de recherche, voire à complètement abandonner les activités de recherche, notamment :

- le manque de financements dédiés à la recherche,
- l'occupation de postes administratifs qu'ils occupent dans leur institution : Doyen de Faculté, Chef de Département, Directeur d'Institut/Centre de recherche ...
- une nomination politique : Conseillers à la Présidence, ministre, Directeur général d'une branche d'un ministère ...
- la consultance pour des organismes internationaux.

1.2. Recherche ou consultance ?

Dans notre échantillon, il existe de nombreux exemples de consultance pour des organismes internationaux. Certes, la consultance réduit le temps que nos enquêtés allouent à leurs missions mais elle est souvent le moyen le plus rapide pour qu'un individu bien formé trouve un emploi, dans un contexte où les recrutements pour des postes budgétaires au sein des institutions de recherche publiques se font rarement ou en tout cas ne permettent pas d'absorber un très grand nombre de diplômés. Il y a d'ailleurs depuis le début des années 2000 une augmentation de ces offres de consultance qui émanent de l'accroissement des activités des organismes comme la FAO, le PNUD, la Banque Mondiale, le FMI et la multiplication des grandes Fondations privées (Bill and Melinda Gates, Wellcome Trust, Volkswagen, Friedrich Ebert, Henrich Böll, ...) qui s'ajoutent aux agences de financement de la recherche pour le développement. Ces organismes ne représentent pas seulement des acteurs politiques mais aussi des opportunités d'emploi.

Droz et Mayer (2009)³¹ soulignent que la consultance est en forte compétition avec l'enseignement et la recherche et attire les meilleurs chercheurs africains, ce qui diminue le tissu académique. Olivier de Sardan (2008 ; p. 3)³² signale que « la consultance a ses règles du jeu, ses ressources et ses contraintes, qui ne sont pas du tout les mêmes que pour la recherche. (...). À force d'enchaîner les consultations, de nombreux enseignants en sciences sociales finissent par « oublier » les règles du jeu, les ressources et les contraintes propres au mode « recherche » (qui sont pourtant des standards internationaux) et à ne plus fonctionner que sur un mode « consultance ». Ils ne peuvent plus ou ne savent plus faire de la recherche, selon les standards internationaux ». En s'engageant dans les consultations, les chercheurs,

³¹ Droz Y. et Mayer A. (éd.), 2009. Partenariats scientifiques avec l'Afrique : réflexions critiques de Suisse et d'ailleurs. Editions Karthala, Paris. 215 pages.

³² Olivier de Sardan J. P., 2008. « Les problèmes de la recherche en sciences sociales au Niger ». 14 pages.

même s'ils ne perdent pas la main en termes de compétences, se détourneraient de la recherche.

En Afrique, la recherche se trouve confrontée à l'omniprésence de la consultance, particulièrement dans le domaine des Sciences sociales. La création du LASDEL apparaît comme une réponse à cette situation. Dès le départ, des fondateurs du LASDEL s'étaient fixés pour objectif de développer un pôle de recherche d'excellence en promouvant la formation à la recherche par la recherche. Combattre la consultance au profit de la recherche faisait partie de leurs arguments. Ce laboratoire a eu du succès grâce à ces premiers programmes de recherche qui, appuyés par des partenaires externes, s'étendaient sur de larges périodes, ce qui avait donné lieu à la conduite de nombreuses activités de recherche et à la formation de plusieurs jeunes chercheurs dont certains occupent actuellement des postes à l'Université parallèlement à leurs postes au LASDEL. L'exemple du LASDEL montre qu'il est possible de mettre en place en Afrique des pôles d'excellence axés sur la recherche.

Toutefois, étant donné que le LASDEL ne salarie pas ses chercheurs, il arrive que certains d'entre eux aient recours à la consultance en privé. Selon ce chercheur du LASDEL qui travaille parallèlement à l'Université, les résultats qui découlent de la consultance peuvent servir par la suite à alimenter leurs recherches :

"De plus en plus, nous avons tendance à répondre aux appels à candidatures pour des études de consultation comme le financement de la recherche s'amenuise, donc ce n'est pas toujours évident. Or les consultations sont financées beaucoup plus abondamment, donc ce qu'on fait maintenant, c'est d'aller vers des consultations qu'on essaie à l'interne de transformer en des recherches à proprement parler. Donc quand l'étude finit, quand la consultation très rapide finit, on prend les pistes qui se dégagent pour faire des recherches approfondies sur lesquelles nous mettons nos étudiants de Licence ou de Master pour continuer sur ces pistes et nous rapporter vraiment des matériaux plus approfondis que nous utilisons pour nos articles et pour nos publications".

1.3. Les projets de recherche et les activités de recherche

Durant leurs carrières, certains de nos enquêtés ont répondu à des appels d'offres internationaux ayant trait à la mise en œuvre de projets de recherche. Toutefois, dans certains cas, il arrive que les chercheurs n'attendent pas que les appels soient lancés par les partenaires étrangers. En effet, ils prennent l'initiative de monter leurs projets avant de solliciter les bailleurs de fonds internationaux ; c'est ce qui ressort à travers le témoignage de cet enquêté du LASDEL :

"Parfois, on n'attend pas les offres, on monte les projets avant d'aller vers les partenaires, donc ça fait des projets plutôt innovants, qui ne sont pas des

projets montés sur la base d'indications que le principal partenaire va donner mais sur la base de thématiques proches du LASDEL. Mais pour l'Université, très souvent, en tout cas en ce qui concerne ce que j'ai fait jusque-là, c'est sur la base d'appels à candidatures".

Les positions qu'occupent les enquêtés dans les projets sont variés : Investigateur principal, coordinateur, Directeur Adjoint, ... Il leur arrive souvent de faire appel à leurs étudiants pour la collecte de données.

"Le dernier appel auquel j'ai participé est celui qui concerne notre projet de Centre d'Excellence financé par la Banque Mondiale qu'on a gagné en 2019 et qui va démarrer incessamment. Concernant l'initiateur de ce projet, il faut dire qu'on est un petit noyau : il y avait le Doyen de la Fac d'Agronomie, trois autres collègues et moi. On était un petit noyau de 5 collègues. Quand il y a eu l'appel, on a appelé tous les collègues pour le leur soumettre et on leur a dit qu'on voudrait que la Fac s'engage. En fait cet appel ne s'inscrit pas dans mon domaine mais j'ai contribué au développement du projet et donc c'est ça qu'on l'a développé ensemble. Nous avons fait une retraite à Dosso avec le noyau des 5 et on a développé tout le projet avant la soumission. On a présenté le projet à tous les collègues qui ont fait des contributions, ce qui a permis d'améliorer encore le document. Dans ce projet j'occupe la position de Directrice adjointe. Dans le cadre de ce projet, on a eu un financement de 5 millions de dollars. Ça permettra de financer des activités de formation, Master, Doctorat, recherche, et surtout formation du niveau sup inférieur. Par exemple, on travaillera avec des structures de formation des Ingénieurs pour les soutenir, les former eux-mêmes, les équiper, etc. Aussi, il y aura la promotion de l'entrepreneuriat dans ce qu'on va faire. » (Enseignante-chercheuse à l'UAM).

"Le dernier projet que nous avons mis en œuvre a été financé par la Fondation Volkswagen. Comme initiateurs de ce projet, il y a un certain nombre d'institutions : l'Université de Francfort (Allemagne), Point Sud (Bamako) et moi-même au LASDEL. Je devais occuper la position d'un post-doc. Donc j'ai dans un premier temps monté un projet, une proposition provisoire, c'est comme ça le processus de Volkswagen. Après ils ont donné la subvention pour approfondir le projet et organiser les ateliers pour faire un petit terrain. Donc j'ai constitué rapidement une équipe qui est constituée non seulement de chercheurs et d'étudiants en Sociologie mais également de praticiens, d'acteurs qui sont dans la sphère qui m'intéressait. Sur la base de ma proposition, j'ai fait une estimation du budget et je l'ai envoyée. Je crois qu'ils n'ont même pas trop discuté parce que c'était plutôt réaliste." (Chercheur au LASDEL).

Grâce à leur participation à des projets de recherche, les enquêtés conduisent des activités de recherche. Les activités de recherche conduites par nos enquêtés s'inscrivent dans une grande diversité de domaines. Dans la grande majorité des cas, les domaines de recherche des enquêtés sont dans la continuité de leur formation universitaire.

Dans le cadre de leurs activités de recherche, ils entrent en collaboration avec des partenaires étrangers. Les partenariats avec l'étranger sont très développés. La collaboration des chercheurs nigériens avec leurs homologues étrangers revêt différentes formes : elle peut consister notamment en la mise en œuvre de projets de recherche conjointement, en la réalisation de co-publications scientifiques, en l'organisation de rencontres scientifiques internationales, au co-encadrement d'étudiants.

1.4. Les femmes nigériennes dans la recherche

L'Afrique compte en moyenne 30% de femmes chercheuses³³. Au Niger, ce pourcentage est plus bas : seulement 17% des chercheur·e·s sont des femmes. Selon certaines des chercheuses présentes dans notre échantillon, plusieurs facteurs compromettent les carrières des femmes dans la recherche au Niger, à savoir la famille, la maternité, le poids de la société.

Le Réseau Femmes, Sciences et Technologies du Niger a été créé afin de promouvoir la carrière des femmes scientifiques Nigériennes. Selon sa Présidente, qui fait partie de nos enquêté·e·s, le but de cette association est de permettre aux femmes d'évoluer, d'avancer, d'aller le plus loin possible dans leur domaine de spécialisation en résolvant les problèmes qui pourraient compromettre leur parcours. Pour ce faire, ce Réseau attaque le problème à sa base en s'assurant non seulement de la scolarisation des jeunes filles mais aussi de son maintien dans le système éducatif, afin qu'elles arrivent à accéder au niveau supérieur et ainsi à devenir des scientifiques quel que soit le domaine.

2. L'évaluation des chercheur·e·s Nigérien·e·s par le Conseil Africain et Malgache pour l'Enseignement Supérieur (CAMES)

En Afrique, 19 pays, la plupart francophones (Bénin, Burkina Faso, Burundi, Cameroun, Centrafrique, Congo, Côte d'Ivoire, Gabon, Guinée, Guinée Bissau, Guinée Equatoriale Madagascar, Mali, Niger, République Démocratique du Congo, Rwanda, Sénégal, Tchad et Togo)³⁴ sont membres du Conseil Africain et Malgache pour l'Enseignement Supérieur

³³ Catherine B., Johann M. & Heidi P., 2018. « The Next Generation of Scientists in Africa ». African Mind, South Africa. 216 pages.

³⁴ <http://www.lecames.org/>

(CAMES), chargé d'assurer l'évaluation des chercheurs et universitaires de ces pays pour les changements de grades.

Comment est née l'idée de mettre en place une instance d'évaluation sous-régionale ? Le (CAMES) est une institution interafricaine ayant vu le jour à Niamey (Niger) le 22 janvier 1968 « par la résolution N°23 adoptée par les chefs d'Etats de l'Organisation commune africaine et malgache (OCAM) »³⁵. L'idée de mise en place d'un organisme chargé de coordonner les problèmes d'enseignement supérieur des pays africains ayant pour langue officielle le Français et de Madagascar est venue au lendemain de leurs indépendances.

La publication est un critère dominant dans l'évaluation des enseignants-chercheurs et des chercheurs par le CAMES. Recrutés à l'Université en tant qu'Assistants, les enseignants-chercheurs accèdent ensuite hiérarchiquement aux grades suivants quand ils sont évalués par le CAMES : Maître-Assistant, Maître de Conférences et Professeur Titulaire. Pour passer d'un grade à l'autre grade, le CAMES exige un certain nombre de publications. Comme le CAMES évalue des chercheurs africains appartenant à divers pays, il leur permet de faire carrière dans un environnement où ils peuvent se positionner par rapport à leurs homologues de la sous-région au moins sur la base de leurs grades. Aussi, le CAMES a su s'imposer et son évaluation est gage de fiabilité. En effet, il permet aux chercheurs et enseignants-chercheurs qu'il évalue d'être crédibles à l'échelle internationale. Notons que, malgré l'existence du CAMES, certains pays africains ont mis en place des instances nationales d'évaluation comme dans le cas des pays développés. Mais elles se sont montrées dans certains cas inefficaces, d'où leur abandon au profit du CAMES ; c'est notamment le cas du Niger. Ce pays avait en effet mis en place le Comité Consultatif Universitaire de l'Université de Niamey appelé couramment CCU national qu'il a finalement abandonné suite à une mauvaise gestion des carrières.

V. LE FINANCEMENT DE LA RECHERCHE AU NIGER

1. Les sources de financement

1.1. Investissement en R&D, personnel de recherche et production

Comme dans la plupart des pays de l'Afrique Sub-saharienne, la recherche au Niger n'est pas une priorité nationale. Suite aux programmes d'ajustement structurel, les pays africains se sont désengagés du financement de la recherche. Toutefois, à partir du début des années 2000, on constate un regain d'intérêt pour la recherche sur le continent. On assiste ainsi à la mise en place de fonds nationaux alloués à la recherche par certains États africains. Dans le cas du Niger, le manque de financements nationaux dédiés à la recherche constitue l'un des

³⁵ Sato A., Adiko A. R., Manso L., 2003. *Inventaire de l'enseignement supérieur en Côte d'Ivoire*. Institute of Developing Economies (IDE-JETRO), Chiba:: Japan. 255 pages.

<https://www.ide.go.jp/English/Publish/Reports/Ars/08.html>

principaux problèmes auxquels sont confrontés les chercheurs, ce qui fait du financement de ce domaine un défi majeur.

Dans la plupart des pays de l'Afrique Subsaharienne, l'investissement dans la recherche-développement (R&D) est inférieur à 1 % du PIB alors qu'il est environ de 2% dans les pays développés. À titre d'exemple, il est de seulement 0.2% au Nigeria et au Zimbabwe, 0.18% au Burkina, 0.48% au Sénégal, 0.76% en Afrique du Sud et 1.10% en Uganda³⁶. Nous ne disposons pas du chiffre exact pour le cas du Niger mais il ressort des entretiens qu'il serait de moins de 0.5% du PIB de ce pays.

« Dans le monde, les chercheurs restent répartis de manière inégale. Par exemple, en 2018, l'Afrique subsaharienne abritait 14 % de la population mondiale, mais seulement 0,7 % des chercheurs du monde »³⁷. En 2013, l'Afrique Subsaharienne comptait en moyenne 91 chercheurs par million d'habitants et, selon l'Institut de statistiques de l'UNESCO, le Niger en comptait 26 par million d'habitants. Selon la Banque mondiale, le nombre de chercheurs par million d'habitants est de 35 en Afrique, 2 500 en Europe et plus de 4 000 aux États-Unis.

Malgré sa petite taille et le nombre relativement faible de ses ressources humaines, le système de recherche du Niger est dynamique si on examine les publications répertoriées par le Web of Science (données WOS récoltées par le CWTS pour le projet SAFIRE). Le Niger est assez productif eu égard à la jeunesse de son système universitaire. Il est un « petit pays » en termes scientifiques, avec 1801 articles de 1981 à 2016, ce qui représente 10% de la production dans le groupe de six pays analysé par le projet SAFIRE (entre le Mali qui représente 15% et la Mauritanie, 2,7%). La production annuelle visible dans le WoS est actuellement près de 120 articles par an. Malgré ce faible nombre, huit pour cent (8%) de la production du Niger fait partie des 10% d'articles les plus cités dans le Web of Science. Cependant comme le montre le graphique 1 (Impact trend) cette part n'a ni augmenté régulièrement ni s'est maintenue dans les dernières années. Cette irrégularité est souvent constatée lorsque nous sommes dans des petits nombres, comme c'est le cas ici mais aussi pour la Mauritanie et le Tchad.

La courbe de production sur le long terme indique une première croissance puis un plateau dans la production qui reflète l'histoire du renforcement des capacités de recherche et d'enseignement du pays avec la politique de Programmation qui maintient un rythme lent mais sûr de consolidation du personnel de l'UAM, seule université existante alors. Vient ensuite l'effondrement dû à la crise de l'ajustement structurel, puis la reprise après l'année 2005.

³⁶ Arvanitis R. and Mouton J., 2018. Observing and funding African science. Research working paper, CEPED & CREST, Paris & Stellenbosch, July 2018, page 8.

³⁷ <https://www.unesco.org/reports/science/2021/fr/dataviz/researchers-million-habitants>

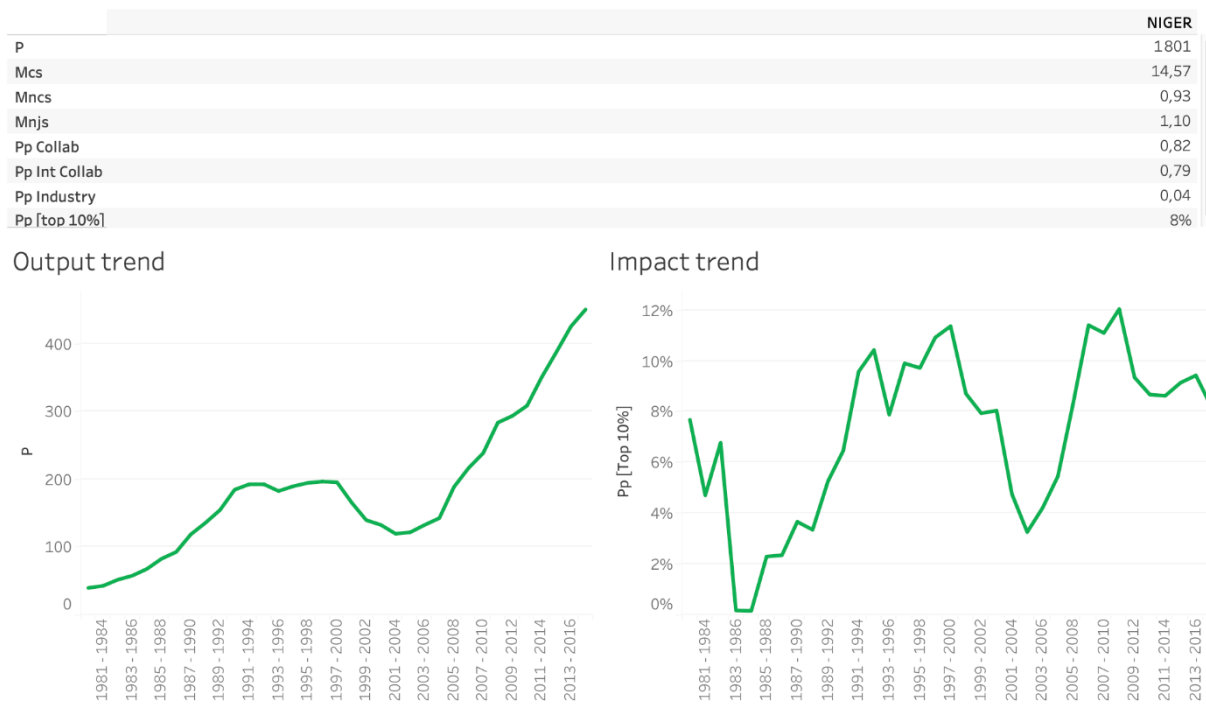


Figure 1. Production scientifique (articles) et mesures d'impact du Niger 1981-2016

La production est essentiellement concentrée dans les domaines agricoles et de manière général dans la recherche sur les objets naturels vivants (écologie, environnement, biologie des plantes et des animaux). En effet, la somme des articles en agriculture, sciences vétérinaires, biologie fondamentale et sciences de l'environnement est de 861 articles pour la période 1981-2016, soit 47% de la production contre 36% en santé qui est l'autre champ de recherche du pays. Nous trouvons 13% de la production dans les sciences fondamentales. Les grandes absentes sont les recherches géologiques, mais il est vrai que la ressource d'uranium du pays est dans les mains des entreprises françaises. Enfin, les SHS avec 3,7% se situent un peu en dessous de la moyenne des pays du Sahel (4,3%).

Tableau 3. Production scientifique (articles) du Niger par domaine de 1981 à 2016 au Niger.

Domaines	Nombre d'articles	% d'articles
Sciences agricoles et vétérinaires	425	23,6%
Sciences médicales et biomédicales	643	35,7%
Biologie fondamentale	252	14,0%
Environnement	185	10,2%
Autres STI	230	12,8%
SHS	67	3,7%

Sources : Données WoS by CWTS (2019) pour le projet SAFIRE

Comme pour les autres pays du Sahel, il faut noter le fort taux de collaboration qui, au Niger, atteint plus de 90% après 2005-2008. Mais le pays ayant été plutôt spécialisé dans la recherche sur les environnements naturels et l'agriculture, domaine où les taux de co-auteurs sont toujours plus faibles que dans les domaines bio-médicaux, le Niger a toujours eu des taux de collaborations internationales plus faibles que ses voisins (Mali et Burkina Faso).

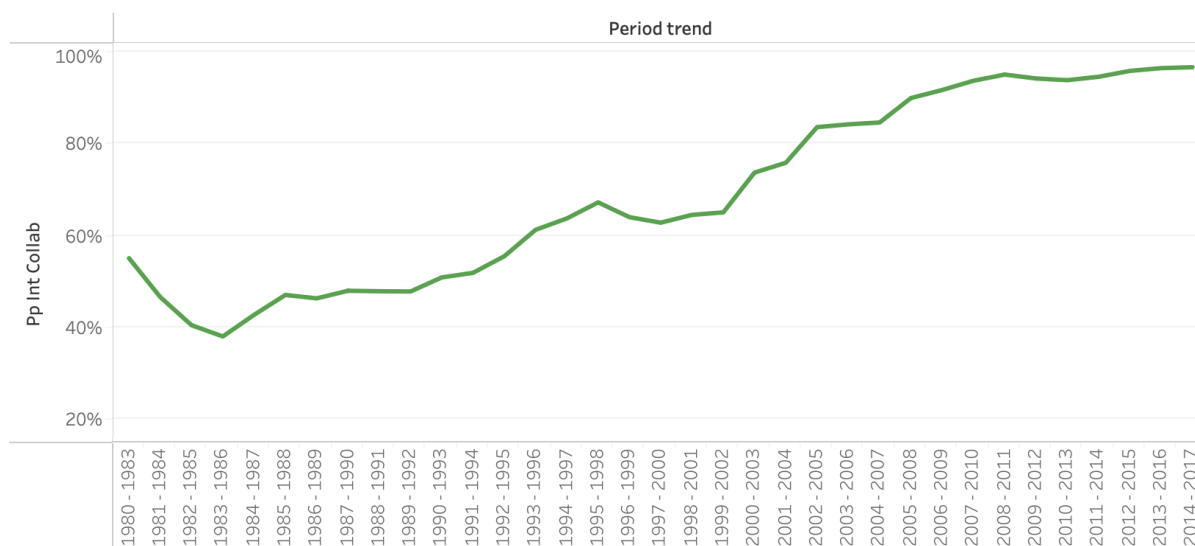


Figure 2. Part des collaborations internationales dans la production du Niger 1980-2017

Les principaux partenaires scientifiques du Niger, pour la période 2008-2014, sont : la France, les États-Unis, le Nigéria, le Royaume-Uni, le Sénégal³⁸. Cette hiérarchie reflète à la fois le passé colonial (pour la France), l'importance de l'investissement américain dans la région, et la prédominance du Sénégal comme partenaire scientifique dans la région (ce qui est particulièrement vrai du Burkina, du Mali et du Niger).

1.2. Une quasi-inexistence de guichets de financements nationaux

Les fonds publics dédiés à la recherche sont très insuffisants. Même si l'Union Africaine a recommandé de consacrer 1% de leur PIB à la recherche-développement, la plupart des pays africains n'ont pas encore atteint cet objectif. Certes l'État nigérien octroie des subventions aux universités et instituts de recherche mais l'essentiel de ces subventions ne permet que de payer les salaires du personnel et de couvrir les charges de fonctionnement. De ce fait, il ne reste presque rien pour financer les activités de recherche avec les subventions étatiques.

³⁸ Essegbey G., Diaby N. et Konté A., *ibid.*

Le Niger a créé en 2010 le Fonds d'appui à la recherche scientifique et à l'innovation technologique (FARSIT). Ce fonds vise « à soutenir des projets de recherche présentant un intérêt socio-économique, à renforcer les capacités des institutions, des équipes et des laboratoires en ce qui concerne les activités de R&D, à encourager la créativité et l'innovation technologique et à améliorer la formation à la recherche »³⁹. Mais il ressort des entretiens que nous avons réalisés avec les chercheurs nigériens que ce fonds ne semble pas être opérationnel. En effet, les enquêtés ont souligné ne pas en bénéficier pour leurs recherches; certains ont précisé d'ailleurs ne pas connaître les modalités d'accès à ce fonds.

Dans ce contexte national marqué par la quasi-inexistence de fonds publics dédiés à la recherche, cette dernière est majoritairement financée par les bailleurs de fonds internationaux. Les financements externes proviennent d'agences de la coopération bilatérale, d'agences de la coopération multilatérale, d'instituts de recherche et de programmes internationaux⁴⁰. La recherche du financement est laissée à l'initiative des chercheurs dont certains parviennent à s'insérer dans de grands réseaux internationaux et à obtenir des projets et des conventions avec les partenaires étrangers. On est alors amené à se demander quels sont les facteurs qui favorisent l'accès aux fonds de recherche étrangers. Il est aussi légitime de se demander si les modalités d'octroi de ces financements ne contribuent pas à créer davantage un fossé entre les institutions de recherche et les individus qui y mènent des recherches.

2. Effets des financements de la recherche

2.1. Sur les carrières des chercheurs

Les enquêtés jugent que les financements internationaux ont joué un rôle structurant pour eux, pour leurs collègues et leur institution dans la mesure où ils leur permettent de faire des publications scientifiques pour évoluer en grade, de faire des carrières de recherche, d'assurer la formation de ressources humaines (soutenance de Licence et Master), de renforcer les capacités (acquisition de matériels). Les entretiens montrent que les personnes très actives dans la recherche signalent avoir « obtenu » de nombreux contrats de recherche. C'est parce qu'ils ont des financements qu'ils réalisent des travaux de recherche. Ces financements permettent d'être chercheur ou enseignant-chercheur dans un pays en développement comme le Niger même lorsque les moyens sont insuffisants, voire inexistantes. Il faut, pour y arriver, participer à de nombreux projets et programmes de recherche et recourir à un réseau important de contacts scientifiques, pour l'essentiel constitué de chercheurs étrangers.

Certains enquêtés trouvent aussi que les financements internationaux permettent de consolider les carrières.

³⁹ Essegbey G., Diaby N. et Konté A., *ibid.*

⁴⁰ Marou Sama K., *ibid.*

2.2. Sur le système national de recherche

Grâce aux financements, les institutions de recherche acquièrent des matériels et équipements (ordinateurs, microscopes, éprouvettes...), ce qui leur permet d'être actives dans la conduite d'activités de recherche. Cela leur donne une visibilité qui accroît les opportunités de collaboration avec d'autres partenaires et bailleurs de fonds intéressés par les thèmes de recherche sur lesquelles travaillent ces institutions.

Toutefois, les financements internationaux peuvent avoir un effet négatif sur le système national de recherche. En effet, certains bailleurs ont tendance à appuyer les institutions les plus visibles (donc ayant déjà fait leurs preuves sur la scène internationale) tout en délaissant celles qui traversent une crise, ce qui aggrave davantage leur situation et pourrait même conduire à leur fermeture, d'où un affaiblissement du système national en termes de nombre d'institutions de recherche.

VI. ÉVOLUTION DU METIER DE RECHERCHE AU NIGER : DÉFIS ET OPPORTUNITÉS

1. Les défis de la recherche au Niger

Bien qu'étant un puissant outil de développement, la recherche ne fait pas encore partie des domaines prioritaires au Niger. Divers défis se posent à la recherche dans ce pays.

- **Manque de matériels et équipements** : Pour l'instant, à l'exception du LASDEL, les chercheurs ne jouissent pas encore d'un cadre agréable de travail. Le matériel, quand il existe, est généralement obsolète, ou bien il manque de la place pour l'installer et le faire fonctionner. Le manque de matériels et équipements empêche aux chercheur·e·s de mener convenablement leurs recherches, ce qui freine l'impact du système de recherche national dans le processus de développement du Niger. L'INRAN a perdu beaucoup de ses cadres qui, en quête de meilleures conditions de vie et de travail, ont préféré aller travailler dans d'autres institutions.

- **Manque de ressources humaines** : Non seulement le nombre de chercheur·e·s est trop faible mais en plus les chercheur·e·s ne disposent pas nécessairement de technicien-ne-s pour les assister :

« L'autre difficulté, qui est d'ailleurs générale à tous les chercheurs, c'est qu'il n'y a pas assez de personnels, ce qui fait que le chercheur est à la fois au four et au moulin. On est sur le terrain pour la collecte des données, bien sûr on se fait aider par les enquêteurs, mais on joue le rôle de superviseurs alors que normalement chaque chercheur doit avoir avec lui deux techniciens mais on n'en a aucun. C'est l'État qui doit engager les techniciens. On n'en a pas et on est obligé de travailler avec les civicares qui viennent pour leur service civique. Mais dès qu'ils trouvent une offre quelque part, ils vous lâchent. » (Chercheur,

- **Accès limité à l'information** : même si Internet est aujourd'hui un outil incontournable pour faire de la recherche en ayant accès aux informations plus générales et à la documentation (ressources documentaires, bases de données, revues électroniques, sites web, ...), certain·e·s chercheur·e·s n'y ont pas accès à partir de leur institution. En Afrique Subsaharienne, les bibliothèques universitaires contiennent des ouvrages obsolètes et ce n'est pas certain qu'elles soient reliées à Internet. Le prolongement des abonnements aux revues ne se fait que rarement.⁴¹

- **Faible financement public de la recherche** : Même s'ils sont animés par l'envie de mettre leurs compétences de recherche au service du pays, certain·e·s chercheur·e·s sont contraint·e·s de renoncer à la conduite des activités de recherche par manque de financements.

- **La difficile mise en place des équipes de recherche à l'échelle locale** : Les entretiens laissent penser que les collaborations intra-nigériennes sont très faibles. En effet, la communauté scientifique nigérienne se trouve confrontée à un réel manque de concertation entre chercheur·e·s. Selon certain·e·s enquêté·e·s, le faible manque de travail en équipe entre les chercheur·e·s nigérien·e·s pourrait s'expliquer notamment par l'absence d'une véritable politique de recherche, les faibles montants des financements alloués à la recherche :

« Je pense que c'est la faiblesse des moyens qui freine le travail en équipe. Par exemple si on me donne 5 000 euros, ça ne suffira pas à financer mes activités de recherche, ce qui fait que je vais vouloir me débrouiller seul avec cette petite somme plutôt que de vouloir appeler d'autres collègues pour qu'on travaille ensemble » (Enseignant-chercheur, UAM).

- **Faible prise de conscience des pouvoirs publics de l'importance de la recherche pour le développement** : De ce fait, la recherche n'arrive pas encore à jouer pleinement un rôle dynamique dans la lutte contre la pauvreté au Niger.

- **Manque de dialogue entre décideurs politiques et chercheur·e·s** : en effet, les politiques de recherche sont élaborées sans trop s'appuyer sur les recherches conduites localement par les chercheur·e·s nigérien·e·s.

- **Manque de valorisation des résultats découlant des recherches des chercheur·e·s nigérien·e·s** : même si certain·e·s chercheur·e·s arrivent à produire des recherches, les résultats de ces dernières ne sont pas appliqués pour résoudre les problèmes que rencontre la société localement.

⁴¹ Droz Y., ibid.

2. Une nouvelle dynamique de recherche au Niger ?

Même si les chercheur·e·s se trouvent confrontés à diverses difficultés pour faire la recherche, les différents témoignages montrent que ces dernières années il y a des changements qui permettent d'observer une nouvelle dynamique de recherche au Niger :

- En réponse aux difficiles conditions de travail dans les institutions étatiques, des chercheurs ont créé en 2001 à Niamey (Niger) un laboratoire non-étatique de recherche en sciences sociales, le Laboratoire d'Etudes et de Recherche sur les Dynamiques Sociales et le Développement Local (LASDEL) qui a le statut d'ONG. Ayant bénéficié dès le départ du soutien des bailleurs de fonds internationaux, ce laboratoire offre un cadre agréable de travail (matériel informatique, bibliothèque, accès à Internet, équipements...).

- Les jeunes générations de chercheurs, contrairement aux chercheurs seniors qui travaillent de façon isolée, ont un esprit de travail en équipe. Ainsi, par exemple au Centre de Recherche Médicale et Sanitaire (CERMES), de jeunes chercheurs sont non seulement à la tête des différents Services mais sont également insérés dans équipes de recherche de petite taille. Il s'agit du seul centre de recherche dans le domaine sanitaire au Niger et il est membre du Réseau des Instituts Pasteur. A l'Université Abdou Moumouni de Niamey (UAM) (1^{ère} université publique du Niger, créée en 1971), il y a de petites équipes qui sont en train de se structurer depuis 3-4 ans, mais ne sont pas pérennes. Elles se construisent au gré des opportunités, des programmes de recherche, après elles se disloquent. La question qui se pose est de savoir comment stabiliser ces équipes et les rendre pérennes.

- On assiste à un accroissement du nombre de publications des chercheur·e·s nigérien·e·s ces dernières années, ce qui pourrait s'expliquer par leur évaluation par le CAMES. En effet, le CAMES, impose de publier plus pour passer rapidement les grades. Aussi, le CAMES permet chercheur·e·s nigérien·e·s de sortir de leur isolement, de se positionner par rapport à leurs homologues de la sous-région puisqu'ils sont désormais évalués par une même instance sur les mêmes bases et les mêmes critères, et de jouir d'une crédibilité à l'échelle régionale voire internationale. De ce fait, certains enquêtés ont tenu à souligner que les que les jeunes chercheur·e·s nigérien·e·s commencent leur carrière dans de meilleures conditions que celles des seniors l'ayant débutée avec le CCU national.

- Au sujet des femmes dans la recherche au Niger, on constate deux principaux changements ces dernières années : 1) leur nombre est en train d'augmenter : de jeunes femmes chercheuses sont recrutées et il y a beaucoup de femmes doctorantes qui arrivent. 2) Les femmes sont de plus en plus en train d'occuper des postes de responsabilités dans le paysage de la recherche. Par exemple, la Direction de la recherche à l'UAM, le Centre National de la Recherche Scientifique du Niger (CNRS) et le Conseil National de la Recherche Agronomique (CNRA) sont dirigés par des femmes. A cela, il faut ajouter qu'à l'UAM il y a de plus en plus de femmes Chefs de Départements et Doyennes de Facultés.

- Grâce aux revendications des enseignants-chercheurs via le SNECS, l'État nigérien s'investit dans la création d'institutions de recherche (universités et centres de recherche). En effet, de 2010 à 2015 l'État a créé 7 nouvelles universités publiques en dehors de la capitale Niamey et 2 centres de coordination de la recherche (CNRA et CNRS). Il faut cependant souligner que l'État semble encore laisser à l'abandon ces nouvelles structures puisqu'elles sont aussi confrontées au manque de matériels/équipements et de financements étatiques. Le ministre Nigérien de l'Enseignement supérieur et de la recherche a annoncé via les médias l'existence

d'un fonds étatique de recherche au niveau de son ministère, le Fonds d'appui à la recherche scientifique et à l'innovation technologique (FARSIT). Toutefois, ce fonds ne semble pas opérationnel car les chercheurs enquêtés ne semblent pas connaître grand-chose sur ce fonds ni comment y accéder. Ainsi, il apparaît que les recherches conduites sur place sont majoritairement financées par les bailleurs de fonds internationaux. Mais en matière d'accès à ces derniers, certains domaines semblent être privilégiés par rapport à d'autres, dans les domaines de la santé et de l'agriculture.

- Les différents partenaires techniques et financiers du Niger ont créé en 2019 le fonds commun, en mettant ensemble leur contribution dans une cagnotte qui est gérée par le Gouverneur de Niamey. Ce fonds est alloué aux universités publiques du Niger pour la conduite des activités de recherche.

CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS

Le système de recherche du Niger est de faible dimensions tant par le nombre d'institutions de recherche que par le nombre de chercheur·e·s qui composent la communauté scientifique. L'analyse des trajectoires des institutions de recherche nigériennes montre que, bien qu'évoluant dans un même contexte, elles ont des trajectoires très différentes et la culture de recherche diffère d'une institution à l'autre. On aurait pu s'attendre à ce que l'UAM et l'INRAN affichent plusieurs similarités en termes de trajectoires étant donné que : 1) elles sont toutes les deux des institutions étatiques ; 2) elles ont vu le jour durant la même décennie ; 3) elles ont été directement concernées par la même politique mise en place par l'État (la Programmation). Pourtant leurs trajectoires sont très différentes.

L'analyse de la trajectoire du LASDEL permet de voir que, malgré le contexte de crise de la recherche en Afrique, il est possible de faire émerger des institutions qui deviennent des modèles en Afrique. Mais la survie de telles structures semble dépendre fortement de la disponibilité des financements. Or les financements nationaux dédiés à la recherche restent encore très insuffisants au Niger, d'où le recours des chercheur·e·s aux bailleurs de fonds internationaux qui constituent les principaux financeurs de la recherche.

Les financements étrangers semblent être plus disponibles dans certains domaines que dans d'autres. Les chercheur·e·s qui travaillent dans des domaines correspondants aux priorités internationales (notamment la santé et l'agronomie) semblent en effet avoir plus facilement accès à des financements étrangers que leurs collègues relevant d'autres domaines. C'est cette question d'accès aux financements qui semble être centrale dans la construction des carrières scientifiques des chercheurs nigérien-ne-s. Ainsi voit-on des chercheur·e·s qui ont des carrières scientifiques très bien bâties caractérisées notamment par une implication dans de nombreux projets de recherche, une forte production scientifique, une participation fréquente à des rencontres scientifiques internationales, alors qu'à l'opposé, certain-e-s doivent renoncer à des carrières scientifiques pour se contenter par exemple de leur mission d'enseignement à l'Université, faute de financements dédiés à la recherche.

Il faut préciser qu'aujourd'hui, à l'international, la recherche serait de moins en moins financée. De plus, les financements étrangers tendent à être de courte durée, ce qui ne permet pas aux chercheur·e·s de garder le cap sur la conduite des activités de recherche.

Durant la pandémie de Covid 19, certaines institutions de recherche nigériennes ont fait preuve d'initiative pour faire face à la crise. Par exemple à l'UAM, des chercheurs ont fabriqué du gel hydroalcoolique pour la désinfection des mains. Le CERMES assure la réalisation des tests PCR. La crise sanitaire a ainsi rappelé que les institutions de recherche (universités, centres de recherche, instituts de recherche) jouent un rôle dans la résolution des problèmes que rencontrent les populations.

Il faut une responsabilité politique pour que la recherche nigérienne puisse jouer un rôle dynamique dans la lutte contre la pauvreté et l'atteinte des Objectifs de Développement Durable. Ainsi, les décideurs politiques doivent urgemment inscrire la recherche dans leurs priorités en mettant en place des guichets de financements nationaux de recherche afin de permettre aux chercheur·e·s nigérien·e·s d'être dynamiques dans la conduite des activités de recherche. Aussi, pour l'élaboration de politiques publiques pertinentes pour le développement local, les décideurs politiques doivent s'appuyer sur les résultats des chercheur·e·s Nigériens.

Pour faire de la recherche, il faut des ressources humaines et des moyens financiers. Ainsi, l'urgence impose que l'État nigérien fasse des efforts pour accroître la communauté scientifique et renforcer le système national de recherche en mettant en place des guichets de financements nationaux de recherche et en équipant les institutions de recherche afin de permettre aux chercheur·e·s de travailler dans des conditions optimales, de produire plus, d'être plus visibles à l'échelle internationale et d'accroître les opportunités de collaboration avec des partenaires externes. En s'investissant dans l'appui à la recherche, l'État nigérien permettra aux chercheur·e·s nigérien·e·s de garder le cap sur la conduite des activités de recherche et de travailler sur des sujets pertinents pour le contexte local, et donc de contribuer efficacement au développement du Niger en apportant des réponses aux problèmes qui se posent à la population nigérienne.

BIBLIOGRAPHIE

- Aksar M., 2020. "Santé animale : Le LABOCEL bat de l'aile". <https://levenementniger.com/sante-animale-le-labocel-bat-de-laile/>
- Arvanitis R. and Mouton J., 2018. "Observing and funding African science". Research working paper, CEPED & CREST, Paris & Stellenbosch, July 2018, page 8.
- Cabinet du Premier Ministre (Niger), 2018. Arrêté N°010/PM/CNRA du 05 Février 2018 portant organisation et fonctionnement du Secrétariat Permanent du Conseil National de Recherche Agronomique (CNRA).
- Catherine B., Johann M. & Heidi P., 2018. *The Next Generation of Scientists in Africa*. African Mind, South Africa. 216 pages.
- Droz Y., 2009. "Mythes et réalités du partenariat scientifique". pp. pp. 20-21. In Droz Y. et Mayer A. (éd.), 2009, *Partenariats scientifiques avec l'Afrique : réflexions critiques de Suisse et d'ailleurs*. Editions Karthala, Paris. 215 pages.
- Droz Y. et Mayer A. (éd.), 2009. *Partenariats scientifiques avec l'Afrique : réflexions critiques de Suisse et d'ailleurs*. Editions Karthala, Paris. 215 pages.
- Essegbey G., Diaby N. et Konté A., 2015. "Afrique de l'Ouest". In UNESCO, 2015. *Rapport de l'UNESCO sur la Science* ; pp. 470-497 ; https://fr.unesco.org/sites/default/files/usr15_west_africa_fr.pdf
- Fédération Atlantique des Agences de Presse Africaine (FAPA), 2020. "Le Niger se dote d'une Politique nationale en science, technologie et innovation", Communiqué du 10 juillet 2020 ; <http://www.faapa.info/blog/le-niger-se-dote-dune-politique-nationale-en-science-technologie-et-innovation/>
- Grégoire E. et Marou Sama K., 2018. "L'enseignement supérieur et la recherche dans un Pays Moins Avancé (PMA) : le cas du Niger". In Kleiche-Dray M. (éd.), 2018, *Les ancrages nationaux de la science mondiale XVIII^e-XXI^e siècles*. pp. 423-448. IRD Editions / Editions des archives contemporaines, France.
- Le Sahel, 2014. Assemblée nationale : Les députés ont unanimement approuvé le projet de loi créant de nouvelles Universités à Agadez, Diffa, Dosso et Tillabéri ; tribune publiée le 19 Aout 2014 ; <http://news.aniamey.com/h/19731.html>
- Mahamane Ali et Kassoum Boukari B. Biri. Situation humanitaire et sécuritaire dans la région de Diffa et rôle de l'Université de Diffa dans la lutte contre la radicalisation et l'extrémisme violent. Communication présentée au Colloque régional sur la radicalisation et l'extrémisme violent dans le Sahel, 17-19 Mai 2017 ; <http://www.aumisahel.org/colloque/nouatchott/SITUATION-HUMANITAIRE.pdf>
- Marou Sama K., 2016. *Les carrières des chercheurs et les politiques d'enseignement supérieur et de recherche au Niger*. Thèse de doctorat, Université Paris-Est.
- Marou Sama K., 2019. "Enseignement supérieur et recherche scientifique en Afrique francophone". Note de recherche. Thinking Africa ;

<https://www.thinkingafrica.org/V2/enseignement-superieur-et-recherche-scientifique-en-afrique-francophone/>

- Marou Sama K. "Innovations dans la recherche en Afrique de l'Ouest : Analyse de l'expérience du LASDEL (Niger-Bénin)". Afrolobe, Canada (à paraître).
- Ministère de l'Agriculture du Niger, 2015. Décret N°2015-169/PRN/MAG du 10 Avril 2015 portant création, composition et attributions du Conseil National de la Recherche Agronomique (CNRA).
- Olivier de Sardan J. P., 2008. "Les problèmes de la recherche en sciences sociales au Niger". 14 pages.
- Sanda S., 2008. "Institut national de la recherche agronomique du Niger (INRAN) : instrument de lutte pour l'autosuffisance alimentaire". In réseau nigerdiaspora.net.
- Sato A., Adiko A. R., Manso L., 2003. *Inventaire de l'enseignement supérieur en Côte d'Ivoire*. Institute of Developing Economies (IDE-JETRO), Chiba: Japan. 255 pages ; <https://www.ide.go.jp/English/Publish/Reports/Ars/08.html>
- Sidikou Ramatou, 2015. Une nouvelle Structure pour Fédérer et Rentabiliser la Recherche Scientifique au Niger : le Centre National de la Recherche Scientifique du Niger (CNRS Niger).
- Stads G.J., Kabaley M. H. et Gandah M., 2004. " Le Niger". Abrégé de l'ASTI No.24. Washington, D.C. et Niamey : IFPRI et INRAN.
- Tidjani Alou M., 2009. "Des relations Nord-Sud en quête de souffle : L'exemple de la recherche en sciences sociales à travers l'expérience du LASDEL". pp. 129-148. In Droz Y. et Mayor A. (éd.), 2009, *Partenariats scientifiques avec l'Afrique : Réflexions de Suisse et d'ailleurs*. Editions Karthala, Paris. 215 pages.

ANNEXE : Présentation des universités publiques du Niger

A1. L'Université Abdou Moumouni de Niamey (UAM)

L'Université Abdou Moumouni de Niamey (UAM) est la plus importante et la plus ancienne université publique du Niger. Elle compte une École Normale Supérieure (ENS) qui se consacre à la formation des enseignants de l'enseignement secondaire mais peu à la recherche, et 6 Facultés :

- la Faculté des Sciences et Techniques (FST),
- la Faculté d'Agronomie (FA),
- la Faculté des Lettres et des Sciences humaines (FLSH),
- la Faculté des Sciences Economiques et de Gestion (FSEG) ,
- la Faculté des Sciences Juridiques et Politiques (FSJP),
- la Faculté de Médecine.

L'UAM compte également 3 instituts de recherche :

- l'Institut de Recherche en Sciences Humaines et Sociales (IRSH),
- l'Institut de Recherche sur l'Enseignement des Mathématiques (IREM),
- l'Institut de Radio-Isotopes (IRI).

Depuis sa création, l'UAM signe des conventions de partenariat avec des universités et des centres de recherche situés en Afrique et en dehors du continent.

A2. L'Université Dan Dicko Dankoulodo de Maradi (UDDM)

En 2008 a été créé à Maradi un institut universitaire de technologie (IUT), qui sera ensuite transformé en université : il s'agit de l'Université Dan Dicko Dankoulodo de Maradi (UDDM). L'UDDM est constitué d'un IUT, d'une Faculté des sciences et techniques (FST), d'une Faculté de sciences agronomiques et de l'environnement (FASE), d'une Faculté de sciences de la santé (FSS), d'unités mixtes de recherche (UMR) et d'une plateforme d'innovation technologique (PIT). Les UMR (au nombre de 8) et la PIT ont été mises en place par l'université afin de rendre la recherche opérationnelle.

A3. L'Université de Tahoua (UTA)

L'institut universitaire de technologie de Tahoua a vu le jour en 2008 puis a été transformé en Université de Tahoua (UTA) en 2010. Les composantes de l'UTA sont les suivantes :

- L'institut universitaire de technologie (IUT),
- La Faculté de Droit, d'Economie et de Gestion,
- La Faculté des sciences Agronomiques (FSA),
- La Faculté des Sciences de l'Education.

L'UTA collabore avec plusieurs universités et organismes africains et non africains.

A4. L'Université de Zinder

L'Université de Zinder a été créée en 2010 par transformation de l'Institut universitaire de technologie de Zinder créé en 2008. Cette Université est actuellement constituée de :

- l'Institut universitaire de technologie de Zinder,
- la Faculté des lettres et des sciences humaines (FLSH),
- la Faculté des sciences de la santé,
- la Faculté de Sciences et Techniques,
- la Faculté de Sciences de l'éducation.

A5. L'Université d'Agadez

Située dans la ville d'Agadez, dans une région riche en ressources minières, notamment l'uranium, l'Université d'Agadez (UAZ) a été créée en 2014 avec trois autres universités publiques (Universités de Diffa, de Dosso et de Tillabéri)⁴² en réponse à la saturation des universités nigériennes déjà existantes. L'UAZ comprend :

- L'Institut Universitaire de Technologie (IUT),
- la Faculté des Sciences et Techniques (FAST),
- la Faculté d'Agronomie (FA),
- la Faculté des Lettres et Sciences Humaines (FLSH),
- la Faculté des Sciences de la Santé (FSS),
- la Faculté des Sciences Économiques et Juridiques (FSEJ),
- la Faculté des Sciences de l'Éducation (FSE)⁴³.

L'UAZ a signé avec l'Université de Chicago (États-Unis) « une convention de partenariat portant sur la réalisation de plusieurs projets de développement, de recherche et de formation au Niger. Parmi ces projets figure en bonne place la création d'un musée national dans la région d'Agadez. Selon les responsables de cette institution universitaire, le choix a été porté sur Agadez eu égard aux nombreuses richesses archéologiques et paléontologiques dont regorge la région et qui sont susceptibles de drainer des chercheurs du monde entier. Raison pour laquelle, dans les prévisions, ce musée devra abriter un centre de recherche.⁴⁴

A6. L'Université de Diffa

Créée dans la ville de Diffa, cette université démarre avec un Institut Supérieur en Environnement et Écologie (IS2E) et une Faculté des Sciences Agronomiques (FSA). Elle comprend des Facultés, des Unités de Formation et de Recherche (UFR), des Instituts et des

⁴² Le Sahel, 2014. Assemblée nationale : Les députés ont unanimement approuvé le projet de loi créant de nouvelles Universités à Agadez, Diffa, Dosso et Tillabéri ; tribune publiée le 19 Aout 2014 ; <http://news.aniamey.com/h/19731.html>

⁴³ <https://www.oreilleducampus.org/universite-agadez.html>

⁴⁴ <https://www.niameyetles2jours.com/la-gestion-publique/culture/1210-2955-les-universites-dagadez-et-de-chicago-signent-une-convention-qui-va-aboutir-a-la-creation-dun-musee-regional-dans-le-nord-du-niger>

Écoles⁴⁵. Avec l'insécurité due à Boko Haram dans le bassin du lac Tchad, l'Université de Diffa mène plusieurs activités de réflexion sur la culture de la paix⁴⁶ afin de soutenir les efforts des pouvoirs publics des pays du bassin du lac Tchad. Cette Université « bénéficie d'une localisation avantageuse, en ce sens qu'elle est au cœur de plusieurs problématiques environnementales : bassin du lac Tchad, Komadougou Yobé, cuvettes oasiennes, ensablement des habitations et des écosystèmes, impacts environnementaux liés aux activités anthropiques »⁴⁷.

A7. L'Université de Dosso

Créée dans la ville de Dosso, l'Université de Dosso⁴⁸ a comme composantes :

- une Faculté des Sciences et Techniques (FAST),
- un Institut Universitaire de Technologie (IUT).⁴⁹

A8. L'Université de Tillabéri

Située dans la ville de Tillabéri, l'Université de Tillabéri (UTI) est constituée de :

- l'Institut Universitaire de Technologie (IUT) Agro-Alimentaire et Nutritionnelle de Tillabéri,
- la Faculté des Sciences Agronomiques et de l'Environnement (FASE) de Tillabéri⁵⁰.

⁴⁵ http://www.univ-diffa.ne/sites/default/files/Universite_Diffa_05022015.pdf

⁴⁶ Mahamane Ali et Kassoum Boukari B. Biri. Situation humanitaire et sécuritaire dans la région de Diffa et rôle de l'Université de Diffa dans la lutte contre la radicalisation et l'extrémisme violent. Communication présentée au Colloque régional sur la radicalisation et l'extrémisme violent dans le Sahel, 17-19 Mai 2017 ; <http://www.aumisahel.org/colloque/nouatchott/SITUATION-HUMANITAIRE.pdf>

⁴⁷ http://www.univ-diffa.ne/sites/default/files/Universite_Diffa_05022015.pdf

⁴⁸ <http://www.univ-dosso.ne/>

⁴⁹ <http://www.univ-dosso.ne/index.php?id=universite-de-dosso>

⁵⁰ <https://www.oreilleducampus.org/index.php/universite-tillaberi.html>